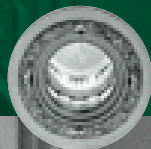


*Lettre de*  
l'ACADEMIE *des*  
BEAUX-ARTS

INSTITUT DE FRANCE



# *Archives et bibliothèques*

*Quel devenir aujourd'hui ?*

numéro 51 hiver 2007

## Editorial

Au passage hivernal de 2007 à 2008, la Lettre de l'Académie des Beaux-Arts est portée à se réjouir de l'activité intense qui a marqué les derniers mois d'automne. Séances solennelles, élections, installations, communications... Après Régis Wargnier, Jean-Jacques Annaud a rejoint ses confrères de la section des créations artistiques dans le Cinéma et l'audiovisuel. A la direction du Musée Marmottan Monet, Jacques Taddei succède au regretté Jean-Marie Granier. La seule lecture du palmarès annuel, rapprochant, par ses hautes distinctions, les disciplines qui établissent l'Académie elle-même, en dégage les grandes lignes.

Mais l'installation sous la Coupole de Lucien Clergue, premier à représenter la section de la Photographie, longtemps souhaitée, enfin instituée, souligne assez le souci des académiciens d'embrasser les apports originaux de l'expression artistique favorisée par l'invention technologique, comme ils l'avaient fait pour le cinéma et l'audiovisuel, autant de signes d'une volonté de mouvement. La création du "Grand Prix de Photographie" à l'initiative de Marc Ladreit de Lacharrière manifeste la cohérence des actions engagées : l'une appelant l'autre. Novation encore : lors de la rentrée publique de l'Institut, où chaque Académie a été invitée à traiter du thème : "Identité nationale et universalité de l'esprit", la parole a été donnée, pour l'Académie des Beaux-Arts, à un membre associé étranger, notre confrère belge Philippe Roberts-Jones.

Bibliothèques et Archives, quel devenir aujourd'hui ? Ce dossier, que proposent Yves Boiret et ses confrères, affirme clairement l'importance récurrente des problèmes soulevés par la question de la conservation et du stockage des archives et des ouvrages, à travers les décennies avec le retour d'une menace, la saturation. L'enrichissement exceptionnel du patrimoine commun à nos grandes bibliothèques exige des solutions de tous ordres, et qui ne pourraient être négligées sans mettre en danger ce patrimoine.

## sommaire

☛ page 2

Editorial

☛ page 3

Réception sous la Coupole :  
Lucien Clergue

☛ pages 4 et 5

Actualités : Séance publique annuelle  
de l'Académie des Beaux-Arts

☛ pages 6 à 19

Dossier : "Archives et bibliothèques,  
quel devenir aujourd'hui ?"

☛ pages 20 et 21

Actualités :

Séance solennelle des cinq Académies  
Jacques Taddei à la direction du  
Musée Marmottan Monet

Décorations

Les Académiciens sur internet

Election : Jean-Jacques Annaud

☛ pages 22 et 23

Hommages : Le Mime Marceau  
André Bettencourt

☛ pages 24 à 28

Prix & Concours :

Prix de Photographie

Grand Prix d'Orgue

Jean-Louis Florentz

Prix Jean Lurçat

Prix Pierre Cardin

Prix de Chant Choral

Liliane Bettencourt

Prix de la Fondation Simone et  
Cino del Duca

Prix de dessin Pierre David-Weill

Prix Cercle Montherlant

Prix d'ouvrages 2007

☛ pages 29 à 32

Communications :

"Ma saga de Corps Mémorable :  
Paul Eluard, Valentine Hugo,  
Jean Cocteau, Pierre Seghers"  
par Lucien Clergue

"Le burin italien"  
par Claude-Jean Darmon

"La Libye grecque, romaine et  
byzantine" par André Laronde

☛ page 32

Calendrier des académiciens

## Réception sous la Coupole

Extrait du discours de  
réception prononcé par  
Guy de Rougemont, membre  
de la section de Peinture :

“ Pour aborder une œuvre  
comme la vôtre, il faut la  
considérer dans son épaisseur,  
sa profondeur, selon les strates d'une  
sédimentation, comme une matière  
compacte, dont les couches successives  
sont en relation les unes avec les  
autres et qui, par osmose, nourrissent  
les couches à venir. C'est-à-dire qu'il  
convient de prendre en compte  
l'ensemble, pas forcément homogène  
de l'œuvre ainsi que la multiplicité des  
liens parfois contradictoires qui la  
rattachent à une réalité. Au contraire  
de cela, trop souvent on l'épure, on la  
sectionne, on la réduit à ce qui permet  
de la mettre en perspective d'une  
Histoire de l'Art, comme un maillon  
que l'on enchaîne.”

Extrait du discours de  
Lucien Clergue :

“ Photo - graphie : écriture avec  
la lumière. Ainsi la chose est  
entendue : c'est l'art le plus vieux du  
monde, puisque le big-bang de la  
création de l'univers fut le premier  
flash du Dieu créateur.  
Reportons-nous donc 168 ans en  
arrière, lorsque François Arago,  
membre de l'Académie des Sciences,  
annonce la naissance de  
"La Photographie".  
[...] Revenons aux circonstances de  
cette séance historique de l'Académie :  
Arago écrit au Président du Conseil  
des Ministres et le presse de révéler au  
monde les principes de l'invention de  
Niepce et Daguerre afin que des  
citoyens de nations étrangères n'en  
puissent tirer profit avant nous.  
En effet, un certain Fox Talbot,  
en Angleterre, s'appête à déposer des  
brevets concernant les tirages sur  
papier. Le Président du Conseil  
s'adresse alors à l'Assemblée nationale  
en ces termes : "La France ne veut pas  
laisser aux nations étrangères la gloire  
de doter le monde d'une des plus  
merveilleuses découvertes dont  
s'honore notre pays".”



Le mercredi 10 octobre 2007, sous la Coupole de l'Institut de France, le photographe Lucien Clergue a été reçu à l'Académie des Beaux-Arts par son confrère de la section de Peinture Guy de Rougemont.

Elu dans la section de photographie le 31 mai 2006 au siège créé par décret du 10 mai 2005, Lucien Clergue est né le 14 août 1934 à Arles. Il est le premier photographe élu à l'Académie des Beaux-Arts, discipline qui n'était pas représentée jusqu'alors.

En 1953, il publie ses premiers clichés dans le quotidien *Le Provençal*, rapidement suivis de séries de photographies comme *Les Saltimbanques* (1954). Il rend visite à Picasso, et fait la connaissance de personnages aussi différents que Manitas de Plata, Jean Cocteau et Max Ernst. Il se découvre un grand intérêt pour les nus, qui deviennent son sujet de prédilection avec la corrida et les paysages. En l'espace de quelques années, il publie un premier livre *Corps mémorables*, expose ses travaux à Zurich et à Cologne, et participe au film *Le testament d'Orphée* de Jean Cocteau. Ces expériences passionnantes l'amènent à quitter son travail en 1959 pour devenir photographe indépendant. Dès lors, les expositions se succèdent.

En 1961, il expose au Museum of Modern Art de New York, l'année suivante au Musée des Arts Décoratifs, au Pavillon de Marsan du Musée du Louvre. Suivront des expositions personnelles et collectives en France et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et au Japon. Lucien Clergue fonde à Arles en 1969, avec Michel Tournier et Jean-Maurice Rouquette, les Rencontres internationales de la photographie, qui engendreront en 1983 l'Ecole Nationale Supérieure de photographie dans la même ville, où il enseignera à temps partiel ; il a également initié la collection de photographies du Musée Reattu d'Arles dès 1962, désormais forte de 4500 œuvres.

De récentes rétrospectives ont eu lieu à Los Angeles, Séoul, Freiburg, Tokyo, New York et Munich. La ville d'Arles a organisé une rétrospective couvrant les 54 années du travail de Lucien Clergue à l'espace Van Gogh en 2007.

Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Commandeur des Arts et Lettres, Lucien Clergue est membre de l'Académie d'Arles et vice-président du Conseil d'Administration des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles. ♦



# Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts

## Extrait du discours prononcé par Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel :

“ Si j'ai souhaité aborder aujourd'hui le thème de la finitude humaine et de ses représentations dans la peinture, c'est précisément parce que cette réflexion est riche d'enseignements sur l'art pictural lui-même. La mort, comme le souligne Yves Bonnefoy, “pour autant qu'elle fut pensée, depuis les Grecs, n'est qu'une idée”. Au contraire, la peinture est “présence” sensible. Loin de dissiper ou d'expliquer les mystères de la mort, elle fixe sur la toile les sentiments mêlés que ce passage inspire aux vivants : effroi ou dérision, répulsion ou attirance, regret de ce qui est ôté ou curiosité de ce qui est promis. La peinture, en mobilisant les moyens graphiques et chromatiques propres à son art, donne une existence plastique au mystère, elle rend visible l'invisible. Le peintre est alors confronté à une série de questions qui soulignent la complexité de son art : comment décrire la figure de la mort ? Comment donner forme aux croyances, aux émotions enfouies, individuelles ou collectives ? Comment figurer la méditation sur la mort par le biais de la composition, des matières et de la touche, de la lumière et de la couleur ? [...]”

La méditation sur la finitude humaine dans la peinture abandonne parfois même la représentation des figures convenues de *La Mort pour ne plus s'attacher qu'à restituer le “bruit feutré, le pas du temps”*<sup>1</sup>. Le funèbre s'installe alors, sans recours aux images symboliques traditionnelles. L'imminence de l'autre monde est signalée par un simple jeu d'ombre et de lumière, par la densité ou la fluidité des touches, par le bouleversement des couleurs.<sup>2</sup> Ainsi le clair-obscur fondant les lumières et les ombres fait sourdre un lieu où espace et temps demeurent incertains. Nous glissons alors vers un ailleurs mystérieux comme dans les œuvres de *La Tour*. Dans *La Madeleine à la veilleuse*, l'un de ses tableaux les plus remarquables, l'équilibre caractéristique du funèbre, cette tension entre la terre et le ciel, la lumière et la nuit, l'éphémère et l'éternité, la naissance et la mort, est rendu à la perfection. Les contraires se conjugent pour créer l'harmonie.

L'inquiétude qui naît du tableau est en effet immédiatement démentie par la sérénité de la rêverie religieuse. La lumière enveloppe comme un cocon la tête de la Madeleine, l'extrémité droite des livres, le genou, le crâne puis le bras et l'épaule. Transcendance et rêve d'éternité se confondent avec la finalité de l'art. Toute mort appelle une naissance et toute naissance appelle une mort.

La Tour annonce déjà la nuit diluée d'aube des Romantiques. Dans un monde de plus en plus rationnel s'affirme dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'attirance pour les profondeurs oniriques : fantômes, superstitions, créatures monstrueuses peuplent les *Caprices de Goya* et les *cauchemars de Füssli*. Désormais, la porte est ouverte au langage en liberté des profondeurs, à l'univers trouble de l'inexprimé. Novalis, Hölderlin puis Hugo chantent l'anéantissement confiant, “la mort, unité qui reprend toute chose”<sup>3</sup>. Et le peintre, à l'exemple de *Kaspar David Friedrich*, libéré de l'ancrage des mots, donne matière à sa rêverie de dissolution dans le cosmos et dans l'absolu. Le *Voyageur au dessus de la mer de nuages observe, solitaire, un paysage immense où se mêlent les éléments*. Il tourne le dos au monde réel pour se vouer au “Vrai pays”<sup>4</sup>. Aucune morbidité, mais une sérénité, une pureté, une transcendance palpable dans ces marines et ces paysages d'enfance qui alimentent le mythe de l'éternel retour. Comme le murmure tranquille, Paul Valéry, “le don de vivre a passé dans les fleurs”. L'invisible, une palpitation, un climat particulier et finalement la transcendance de toute peinture est celle que l'on trouve déjà dans le clair-obscur de *La Tour*, puis dans les illuminations de *Turner* ou plus tard dans “l'abstraction fervente” d'Olivier Debré.

1) Shakespeare, Tout est bien qui finit bien, Acte V, scène 3.

2) Bachelard, L'Eau et les rêves : “On ne rêve pas profondément avec des objets. Pour rêver profondément, il faut rêver avec des matières.”

3) Victor Hugo, Toute La Lyre.

4) Selon l'expression du romantique allemand Jean-Paul Richter, dit Jean-Paul.



Le mercredi 14 novembre 2007 a eu lieu la séance publique annuelle de rentrée de l'Académie des Beaux-Arts, présidée par Pierre Schœndœrffer, de la section des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, sous la Coupole de l'Institut de France.

Au cours de cette cérémonie, l'Académie des Beaux-Arts a proclamé son palmarès et distribué les nombreux prix décernés au cours de l'année. Plus de 60 prix représentant un total de près de 500.000 euros ont ainsi été remis aux lauréats, récompensant des artistes qui se sont illustrés dans de nombreuses disciplines. Parmi ces prix, il nous faut souligner l'attribution du premier Prix de Photographie de l'Académie des Beaux-Arts.

Cette séance exceptionnelle était ponctuée de moments musicaux offerts par l'Orchestre symphonique du CNR, direction Pierre-Michel Durand, et Doris Lamprecht, mezzo-soprano, ainsi que par des interprètes primés dans le palmarès de l'année. L'Ensemble Les Jeunes Solistes dirigé par Rachid Safir a interprété *Sacred and Profane - Eight medieval lyrics* à cinq voix de Benjamin Britten.

Comme chaque année, cette séance s'est clôturée avec la Fanfare de *La Péri*, de Paul Dukas, interprétée par l'Ensemble de cuivres du CNR sous la direction de François Carry.

Le discours, prononcé chaque année par le Secrétaire perpétuel Arnaud d'Hauterives, consacré à un sujet artistique d'ordre général ou d'actualité, était intitulé : “Représentation de la mort dans la peinture, une méditation”. ♦

Ci-dessus : Doris Lamprecht, mezzo-soprano, et l'Orchestre symphonique du CNR, dirigé par Pierre-Michel Durand, qui interprétaient *Le Poème de l'Amour et de la Mer* ainsi que *La Mort de l'Amour* de Ernest Chausson. Photos Juliette Agnel

Dossier

# *Archives et bibliothèques*

*Quel devenir aujourd'hui ?*

*IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine), la bibliothèque de revues au troisième niveau de la bibliothèque dans l'abbaye d'Ardenne.*  
Photo DR





*Il est dans la nature humaine de vouloir préserver les marques et les témoignages de la vie qui s'écoule...<sup>1</sup>*

*A cet égard, la Bibliothèque de l'Institut de France, la*

*Bibliothèque Mazarine, les Archives, sont représentatives de cette volonté de rassembler dans le Palais de l'Institut, ancien Collège des Quatre Nations, des valeurs symboliques de notre histoire. Elles y bénéficient de la splendeur d'un décor plus que centenaire, accueillant une qualité de service qu'exige, aujourd'hui, la vocation d'une prestigieuse institution.*

*La qualité de cette magnifique implantation dans Paris, au bord de la Seine, l'intérêt des collections, la nature même des tâches qui s'y exercent, justifient que l'on accorde une attention exceptionnelle au traitement d'un tel service public.*

*C'est pourquoi d'importantes interventions seront indispensables aujourd'hui pour améliorer de façon pertinente l'entretien des lieux, mais également les conditions d'exercice qui s'y tiennent en permanence et se poursuivront demain.*

*Quelles sont-elles ?*

*Ce sera tout d'abord la recherche urgente et prioritaire de capacités d'espaces disponibles pour l'accueil des nouvelles collections proposées.*

*Ensuite, s'imposera l'amélioration, déjà en cours de réalisation, des conditions de sécurité résultant des obligations de mise en conformité avec les normes actuelles. Cela exige des moyens, donc du temps, et un talent discret de leur mise en œuvre en ces vénérables lieux anciens.*

*Par ailleurs, le développement informatique qui se précise dans tous les domaines est prometteur d'un nouvel avenir.*

*Comment va-t-il poursuivre son insertion en ces lieux ? Quel devenir promet-il notamment en matière de conservation et de publication ?*

*Il ne faut pas oublier que ces problèmes ne sont pas nouveaux, et l'expérience des tentatives précédentes pour y répondre mérite réflexion.*

*La recherche d'un meilleur accueil des collections, il y a trente-cinq ans, se heurtait déjà à l'obstacle d'une saturation incompressible.*

*Hélas, l'intégrité précieuse de l'aile conçue par l'architecte Le Vau fut sacrifiée pour gagner de la place. L'un des plus anciens témoins existant dans le site du Palais, pourtant classé parmi les Monuments historiques en 1862, y perdit ses formes, ses structures, ses décors.*

*On substitua à ses trois étages huit niveaux de*

*magasins autoportants, permettant d'accueillir ce qui est devenu aujourd'hui, en soixante-dix ans, une nouvelle saturation inquiétante pour l'avenir.<sup>2</sup> En principe, des archives et des bibliothèques ne sont pas destinées à disparaître pour laisser de la place à de nouveaux apports.*

*Alors, quelle leçon tirer d'une telle expérience ?*

*Quels remèdes découvrir pour l'avenir ?*

*Le problème posé est délicat. Des réponses sont indispensables. L'analyse des interrogations correspondantes ne s'impose-t-elle pas ?*

*La modernité du XXI<sup>e</sup> siècle peut-elle pénétrer encore en des lieux aménagés il y a deux siècles ?*

*Des milliers d'académiciens y ont rempli leurs missions à l'Institut de France et leurs successeurs la poursuivent encore aujourd'hui.*

*Leurs actions s'inscrivent toujours dans les murs conçus par Le Vau à la demande du cardinal Mazarin, sur le site de la Tour de Nesle et, depuis lors, des adaptations successives et nombreuses, efficaces et de qualité, n'ont jamais fait défaut, dès l'instant où l'esprit du lieu a été compris, maintenu et apprécié.*

*Les bibliothèques y ont toujours participé et elles démontrent par leur valeur et leur rayonnement exceptionnel la place privilégiée qu'elles occupent dans la vie et la renommée du Palais de l'Institut de France.*

*La vie doit donc s'y maintenir dans des conditions d'interventions attentives à ce que l'on en attend, c'est-à-dire en veillant à refuser les incidences qui porteraient atteinte à ce lieu de rêve et en y favorisant, au contraire, l'accentuation de sa vitalité.*

**Yves Boiret, Membre de la Section Architecture**

1) In : Archives, Bibliothèques, Musées, p. 9 – de Gilles Wolkowitsch, collection "Collectivités territoriales" - Presses universitaires de Marseille.

2) In : Le Palais de l'Institut, du Collège des Quatre Nations à l'Institut de France.

## La Bibliothèque de l'Institut

Par Mireille Pastoreau, Directeur de la Bibliothèque de l'Institut

La pluridisciplinarité compte parmi les idées fondatrices de l' "Institut national des sciences et des arts". Pour l'aider dans ses tâches, on le dota d'une bibliothèque encyclopédique, commune à tous ses membres, qui devait constituer un "abrégé du monde savant" et "raccorder toutes les branches de l'instruction". Le fonds d'origine de cette bibliothèque fut rassemblé en très peu de temps, grâce aux confiscations révolutionnaires. Il se développa ensuite grâce à des achats et des dons multiples et continue de s'enrichir aujourd'hui.

Cette conception moderne de la documentation, qui mariait les arts aux lettres et aux sciences, contribua à créer une collection foisonnante et originale, où cohabitent livres, manuscrits, dessins, estampes, photographies, médailles et objets, tant anciens que contemporains.

Un autre aspect novateur de la bibliothèque fut, dès sa création, son appropriation par les membres de l'Institut. Soucieux d'enrichir les collections qui les aidaient à accomplir leur œuvre et en conservaient la mémoire, les académiciens instituèrent une tradition de dons à leur bibliothèque. Ils souhaitèrent aussi la partager avec des personnes de leur choix. Ainsi le règlement de 1796 prévoyait-il que chaque membre avait le droit d'y faire entrer une personne. Ce principe est toujours en vigueur et, pour être admis à la bibliothèque, les nouveaux lecteurs doivent solliciter le parrainage d'un membre de l'Institut.

Outil de travail pour les académiciens, conservatoire de leurs ouvrages, centre de documentation sur les activités des académies et de leurs membres, la Bibliothèque de l'Institut est aussi un musée. Parmi ses trésors bibliophiliques, nous ne retiendrons ici que quelques exemples concernant l'Académie des Beaux-Arts.

Dans les dépôts de livres confisqués sous la Révolution, la bibliothèque recueillit de précieux recueils de costumes de ballets provenant de l'Hôtel des Menus-Plaisirs à Versailles, où s'organisaient les fêtes du roi et de la cour. Des dépouilles de l'Abbaye Saint-Germain des Prés, elle retint un épais recueil de gravures en clair obscur et de maîtres anciens. Ses douze carnets de Léonard de Vinci, à dominante scientifique, furent saisis par Bonaparte à Milan car, pensait-on, seuls les membres de l'Institut, à Paris, sauraient les étudier.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque cohabita avec les Ecoles d'architecture, de peinture et de sculpture,

« Outil de travail, la Bibliothèque de l'Institut est aussi un musée... »

fusionnées en une seule institution, l'École des Beaux-Arts, qui déménagea rue Bonaparte en 1829. L'École d'architecture avait hérité de la bibliothèque de l'Académie royale d'architecture et elle abandonna de précieux livres et plans à l'Institut. Parmi eux se trouvent les plans et dessins de l'atelier de Robert de Cotte (1656-1735), le relevé complet du château de Blois au XVIII<sup>e</sup> siècle, et cinq grands volumes contenant 1700 estampes de Jean Le Pautre (1618-1682), reliés aux armes de l'Académie d'architecture. Un autre in folio, les *Fragments d'architecture ... du Louvre* de J.-F. Blondel, également relié au fer de l'Académie, contient une inscription manuscrite : "Le 1<sup>er</sup> décembre 1755, M. François Blondel architecte du Roy et de l'Académie a présenté ce livre à l'Académie qui a été reçu avec l'applaudissement de toute l'Académie."

Les membres de l'Institut furent et sont toujours les premiers bienfaiteurs de leur bibliothèque. Deux collections de livres d'art furent données par Georges Duplessis (1834-1899), historien de la gravure et conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, et Louis Bernier (1847-1919), architecte de l'Opéra Comique. Duplessis laissa près de 300 livres à figures des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et plus d'un millier d'anciens catalogues de ventes.

La Bibliothèque de l'Institut au début du siècle (à droite, photo DR) et récemment (à gauche, photo CmPezon).

Il y a quelques années, M. Pierre Rosenberg découvrit parmi ces derniers deux rares catalogues de tableaux annotés à la mine de plomb par Gabriel de Saint-Aubin (1724-1780) qui avait l'habitude de couvrir les marges de ses catalogues de vente de petits croquis grâce auxquels il est souvent possible de vérifier une attribution.

Les livres d'artistes offerts récemment par les membres de l'Académie ainsi que le très complet fonds Lurçat, reflètent toute la palette de ce genre bibliophile. Ils s'ajoutent aux dessins de Charles Percier (1764-1838) et d'Hercule Catenacci (1815-1884), aux aquarelles de Pierre-Eugène Clairin (1949-1912), aux carnets intimes du peintre Edouard Vuillard (1868-1940), aux plans de Jacques Hittorf (1792-1867), aux croquis et dessins de Pierre Bonnard (1867-1947). Dans le domaine musical, Camille Saint-Saëns donna le manuscrit d'une symphonie, et Jacques Halévy, Jules Massenet, Claude Debussy et Henri Büsser, des œuvres musicales autographes. Il faut aussi mentionner le don, par un particulier, en 1921, du manuscrit autographe de huit œuvres musicales de Mozart (1775-1776).

Les artistes de l'Académie confièrent également des archives personnelles. Le journal et la correspondance des peintres Jacques-Emile Blanche (1861-1942) et Edouard Detaille (1847-1912), les papiers des secrétaires perpétuels Charles Widor (1844-1937), Adolphe Boschot (1871-1955) et Louis Hautecœur (1884-1973) constituent des sources de première importance. Ces fonds réservent parfois des surprises. Ainsi a-t-on découvert dans celui du peintre surréaliste Félix Labisse une copie unique d'un film en 16 mm d'Alain Resnais, *Visite à l'atelier de Félix Labisse* (vers 1947-49).

Tout récemment, la bibliothèque s'est vue confier les archives du musicologue Bernard Gavoty (1908-1981) et celles de Pierre Dehaye qui, en tant que directeur de la Monnaie de Paris, encouragea avec ferveur l'art de la médaille. L'épée d'académicien de Louis Pauwels fut donnée par sa veuve en 2006. ♦

Louis XIV en Apollon, Ballet des Noces de Pélée et Thétis, 1654. Document conservé à la Bibliothèque de l'Institut.

## La bibliothèque des Immortels

"Une bibliothèque est un temple par la richesse des livres qu'elle abrite, mais la splendeur n'est pas dans sa décoration, elle est dans la réunion qu'elle permet du savoir par les livres". Ce savoir, la bibliothèque de l'Institut lui donne une âme à travers nos académiciens qui ne cessent de questionner les œuvres de nos ancêtres et d'enrichir de leurs essais les rayons de la galerie. Non, ces trésors ne sont pas enterrés dans un sanctuaire. Ils vivent dans une unique ambition : mettre le savoir au service d'hommes et de femmes dont les rêves et les projets ont toujours conduit à de grandes découvertes et ont nourri l'esprit novateur et humaniste qui anime l'Institut de France depuis sa création.

**Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut**  
Président de la Société des Bibliophiles français  
in Le spectacle du Monde, janvier 2008



## Le goût de l'archive

Rencontre avec Olivier Corpet, directeur de l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine)

### Comment est né le projet de l'IMEC ?

#### Quelle est sa spécificité par rapport aux autres institutions similaires ?

Ce projet est né hors du milieu professionnel des bibliothèques et des archives et a été porté principalement par des chercheurs, spécialistes de l'histoire de l'édition, des revues, et d'auteurs contemporains à l'œuvre singulière (Genet, Céline), ainsi que par des éditeurs importants qui en assurèrent successivement la présidence (Claude Durand, Antoine Gallimard et Christian Bourgois). Il en a résulté un effet contradictoire : d'un côté une notoriété rapide dans le monde de la recherche, intéressée de trouver là de nouvelles ressources documentaires largement inédites et inexploitées, et sans doute plus aisément accessibles que dans d'autres institutions, tandis que le monde de l'édition fut vite convaincu d'avoir trouvé avec l'IMEC une solution concrète et patrimoniale à ses problèmes d'archivage ; de l'autre, une querelle en illégitimité de la part de certains professionnels de la chose archivistique, inquiets d'une "concurrence" potentielle de la part de ce nouvel acteur, à leurs yeux trop hétérodoxe. En effet, le monde de l'archive vivait jusque-là dans une sorte de système oligopolistique, avec ses référents traditionnels et quasiment obligés que sont la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, ou encore celle de l'Institut ou de la Ville de Paris (BHVP), ainsi bien sûr que les Archives nationales (notamment dans sa section "fonds privés"). Cette querelle s'est bien sûr atténuée avec le temps, grâce aux collaborations croissantes de l'IMEC avec plusieurs de ces institutions ; mais aussi parce que le soutien sans cesse croissant du Ministère de la Culture a fini par convaincre les plus réticents qu'il leur faudrait désormais compter avec ce "vilain petit canard". Ainsi, peu à peu, la

« Etre mobiles, à l'écoute des besoins du monde de la recherche et des attentes de nos déposants... »

concurrence s'est muée en complémentarité – et je ne peux que m'en réjouir, surtout si ce faisant, les initiatives de l'IMEC ont contribué à faire "bouger les lignes" dans le pré-carré institué du monde jusqu'ici très clos des archives.

Ce climat institutionnel, que je veux croire apaisé, a permis à l'IMEC de faire valoir et jouer ses particularités : la place et le rôle essentiels des déposants et ayants droit qui restent pour la plupart propriétaires de leurs archives et acceptent leur ouverture la plus large possible à la recherche ; la priorité accordée par l'Institut aux chercheurs grâce au dispositif, unique en son genre, de travail et de résidence mis en place à l'abbaye d'Ardenne depuis 2004 ; la diversité et l'enrichissement permanent d'une collection d'archives au cœur du contemporain, résolument pluridisciplinaire ; la politique très dynamique de valorisation des fonds, notamment au plan éditorial grâce à notre proximité avec le monde de l'édition ; l'ouverture de l'Institut aux coopérations internationales, dont témoignent par exemple les projets d'exposition consacrée à Irène Némirovsky en 2008 au Museum for Jewish Heritage à New-York, ou celle sur la vie culturelle française sous l'Occupation que nous présenterons à la New-York Public Library, puis à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal en 2009.

#### Y a-t-il à l'IMEC un traitement et une conservation spécifiques des archives, par rapport aux autres institutions ?

Sans pouvoir rentrer ici dans les détails, je répondrai seulement que l'IMEC s'est toujours efforcé, surtout à partir de son installation à l'abbaye d'Ardenne, grâce à la qualité de l'outil technique mis à sa disposition, de traiter et conserver les archives avec le plus de professionnalité

possible, dans le respect des normes partagées par toutes les autres institutions similaires, mais toujours avec le souci, primordial pour nous et pour nos déposants, de la mise à disposition rapide et contrôlée des archives aux chercheurs et aux éditeurs. Cette exigence, parfois pesante, met en fait l'IMEC en permanence sous tension, nous oblige à faire des choix dans nos priorités, à être mobiles, à l'écoute des besoins du monde de la recherche et des attentes de nos déposants, bref à toujours être intellectuellement sur la brèche, aux aguets. D'où l'impérieuse nécessité pour nous d'être le plus professionnel possible et de ce point de vue, si je me réfère aux rapports réguliers de l'inspection du ministère de la culture, je peux affirmer que l'IMEC est une institution plutôt performante, en progrès constants.

#### Comment se construit le rapport au public ? Comment les archives sont-elles présentées, consultées, mises en scène ? Comment rendre l'archive "vivante" ?

L'installation à Ardenne nous a permis d'expérimenter des formes de présentation d'archives au public, à travers des expositions comme celle sur Marguerite Duras, en 2006. Sa conception a été confiée à un écrivain, Dominique Noguez, et non, comme le veut la tradition, à un conservateur, ce qui nous a conduit à sortir des sentiers battus pour montrer des archives extrêmement riches en ce cas d'espèce – même si je trouve que nous en sommes pas encore allés assez loin dans cette voie, qui consiste à confier à un artiste un travail sur un autre artiste, à partir du matériau de son œuvre et de son archive. Plusieurs expériences étrangères beaucoup plus audacieuses (par exemple, à l'Académie des arts de Berlin, en 2005) m'ont convaincu de la fécondité d'une telle démarche. Nous tentons également, avec un certain succès, d'autres formes de présentation publique de pièces d'archives exceptionnelles par des spécialistes de l'œuvre concernée.

Dans tous ces cas, nous nous fondons sur l'hypothèse, contraire aux idées reçues, que le public est en fait beaucoup plus intéressé qu'on ne le croit par la monstration d'archives, qu'il peut même céder à une certaine fascination, voire une fétichisation, aux effets pervers, que seul un dispositif d'explication forcément complexe peut réussir à contrer. Si l'archive attend encore sa pédagogie, elle demeure un excellent médium pour renouveler le genre, plutôt ingrat, a priori, de l'exposition littéraire. En ce sens, le contenu même des archives que nous conservons, avec une insistance particulière sur tous les matériaux qui rendent compte de l'œuvre à travers sa genèse (carnets, brouillons, esquisses, etc.), mais également de tout ce qui touche à sa diffusion au sens large (éditions originales, réceptions critiques, traductions, etc.), permet de concevoir des expositions qui ne se bornent plus à la traditionnelle présentation de "beaux manuscrits".

#### Les problèmes de stockage sont inévitables et il semble qu'à l'abbaye d'Ardenne les 20 kms/linéaires existants de magasins soient déjà insuffisants ; quelles solutions imaginer pour l'avenir ?

En effet, nos nouveaux magasins sont en voie de saturation. Que faire ? D'une part, il est inenvisageable, dans le cas des collections de l'IMEC – qui pour l'essentiel, je le rappelle, demeurent la propriété des déposants et ne peuvent donc être aliénées ou altérées contre leur gré – d'opérer une "réduction" comme on le fait dans les caveaux de cimetières lorsque ceux-ci sont pleins ; d'autre

part, on ne saurait décréter un moratoire de la collecte des fonds, au risque de briser stupidement une dynamique de développement fondamentalement positive et due pour l'essentiel à l'attractivité spécifique de l'IMEC, dont rien n'indique qu'elle pourrait être détournée au profit d'autres institutions au mépris des désirs des déposants. Il faut donc faire preuve d'imagination et d'initiative. En fait, plusieurs alternatives existent pour mieux maîtriser le flux irrésistible des archives, comme une sélectivité plus exigeante des fonds accueillis (et l'IMEC, croyez-moi, est loin d'accepter toutes les archives qu'on lui propose), tout en préservant ce qui fait l'originalité de la Collection : sa pluridisciplinarité et sa contemporanéité.

L'autre voie consiste à réfléchir, avec nos partenaires en région, sur un partage de ressources documentaires, comme les bibliothèques historiques des éditeurs, qui constituent un joyau unique en son genre, d'une grande cohérence matérielle et patrimoniale, susceptible d'enrichir un éventuel projet de bibliothèque publique de dimension régionale. Des réflexions sont engagées en ce sens, qui pourraient déboucher sur un désencombrement de nos collections, ce qui ne nous empêchera pas d'envisager la construction, de toute manière indispensable, de nouveaux magasins sur le site même d'Ardenne dans un

délai plus ou moins rapproché. Ce dont je suis sûr en revanche, c'est que les problèmes de stockage, que connaissent toutes les institutions d'archives, ne peuvent être résolus seulement par une meilleure gestion des espaces, mais que cela passe toujours par une réflexion forcément complexe sur le contenu des collections et sur l'ambition et le projet de l'institution qui les conserve. L'archive n'est pas une "chose" qu'on se contente de "gérer", elle est d'abord un organisme vivant, qui prolifère certes, de façon parfois monstrueuse, mais aussi qui irrigue et féconde ce qui la produit, c'est à dire aussi bien la société que ses créateurs. Et je crois qu'une société qui n'aurait plus le "goût de l'archive", pour reprendre la belle expression d'Arlette Farge, serait en voie de disparition, d'effacement. ♦

Propos recueillis par Nadine Eghels.

La salle de lecture de la Bibliothèque Mazarine, un des joyaux du Palais de l'Institut. Photo DR

Quel lien mystérieux existe-t-il, par-delà les frontières de la vieille Europe, entre des villes aussi différentes que Vienne, Admont, Ulm, Prague, Saint-Gall, Milan, Florence, Dublin, Mafra, Coïmbra ou L'Escorial, si ce n'est leurs bibliothèques, dont on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus : les trésors bibliographiques qu'elles renferment ou les écrans qui ont été conçus pour les conserver ? Elles arborent parfois un luxe inouï comme en témoigne la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Metten, à l'orée de la forêt bavaroise, où les "stucs, dorures, fresques, boiseries, angelots, atlantes, guirlandes, bouquets, allégories, inscriptions réussissent dans leur exaltation commune à faire presque oublier les livres..." (Jacques Bossier) ! Il subsiste encore chez nous quelques spécimens de ces temples du savoir élevés à la Renaissance et surtout à l'âge classique ou au siècle des Lumières : ainsi la bibliothèque du chapitre de Noyon, l'ancienne Méjanes d'Aix-en-Provence et l'ancienne Inguimbertaine de Carpentras, déjà transférées ou en cours de transfert dans des constructions plus modernes, la bibliothèque du collège des jésuites de Valenciennes, la grande salle Saint-Loup de Troyes ou encore la bibliothèque Mazarine qui constitue sans doute, en France, l'un des exemples les plus remarquables de bibliothèque historique, fidèle à sa vocation première et toujours ancrée, au bord de la Seine, dans ses bâtiments originels.

Construite d'après les plans de Louis Le Vau, à l'emplacement de la tour de Nesle, et installée dans le pavillon oriental du collège des Quatre-Nations - devenu palais de l'Institut de France - elle fut ouverte au public, selon le vœu testamentaire du cardinal Mazarin, en 1689, un an après la mise en service du collège ; elle apparaît aujourd'hui comme la plus ancienne des bibliothèques de grands établissements placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur dont elle reçoit chaque année une dotation de fonctionnement. Sa vie n'a pas toujours été celle d'un long fleuve tranquille ; après maintes péripéties, elle ne retrouva son identité et son autonomie de gestion qu'au lendemain de la dernière guerre, à l'ombre de la célèbre coupole. Fièvre de ses origines et de son passé qui lui confèrent un immense prestige, fière de son architecture exceptionnelle et de ses collections patrimoniales qui comptent parmi les plus beaux fonds anciens de France, elle n'est pas seulement un joyau du XVII<sup>e</sup> siècle dont on vient admirer les splendides boiseries ; elle n'est pas seulement un musée consacré à l'histoire du livre où l'on expose de loin en loin quelques "pièces" remarquables : manuscrits enluminés du Moyen-Âge, livres imprimés du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, reliures de toutes les époques ; elle n'est pas non plus une bibliothèque qui vivrait repliée sur elle-même, en dehors du temps et de l'espace, étrangère aux évolutions du monde contemporain. Soucieuse de jouer pleinement son rôle,

“ Le catalogue consultable en ligne comporte déjà 170.000 notices. ”

aujourd'hui comme hier, la Bibliothèque Mazarine doit affirmer son appartenance à un réseau et mettre en œuvre une politique de diffusion et de valorisation de ses collections dont la réussite semble conditionnée de toute évidence par le recours aux nouvelles technologies. Elle s'est résolument engagée dans un processus de modernisation qui lui a déjà permis de rejoindre le cercle des bibliothèques informatisées et lui permettra, à l'avenir, de répondre de mieux en mieux aux attentes, aux besoins sinon aux exigences des lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Le catalogue consultable en ligne comporte déjà 170.000 notices ; il devrait s'enrichir de 100.000 notices supplémentaires au cours des cinq ans à venir. Les manuscrits médiévaux ont tous été microfilmés de 1995 à 1997 ; leurs descriptions, à l'instar de celles des manuscrits modernes, seront prochainement accessibles sur le site "Calames" (début 2008) ; quant aux enluminures, reproduites à l'issue d'une campagne de numérisation effectuée par l'IRHT de 1998 à 2001, elles forment avec plus de 15.000 images, le socle de la base iconographique "Liber floridus".

Quelles sont les missions de la Bibliothèque Mazarine ? Elles tiennent dans ces quatre mots : *enrichir, communiquer, conserver, valoriser*. Il lui faut en effet enrichir ses collections par des achats, des dons, des legs ou par dépôt légal, selon une politique clairement définie tout en les rendant plus "lisibles" et plus accessibles informatiquement ; elle doit mettre ces ressources à la disposition du public, car faciliter l'étude et la recherche, c'est aller au-devant de tous ceux qui nous aident à avoir l'intelligence du livre, considéré non pas comme un simple objet de

conservation mais comme une source de savoir ; elle doit aussi préserver un héritage reçu des siècles passés, du plus humble des documents jusqu'aux trésors les plus précieux afin de transmettre à son tour ce patrimoine aux générations futures ; il lui appartient en dernier lieu d'exploiter et de mettre en valeur les monuments typographiques qu'elle possède, considérés soit isolément, soit sous forme d'ensembles cohérents, afin de mieux appréhender leur origine, leur valeur, leur intérêt historique, littéraire ou artistique et de porter le résultat des recherches ainsi réalisées à l'attention de la communauté scientifique. Les expositions thématiques, organisées en fonction des spécialités ou des pôles d'excellence de la bibliothèque et en liaison avec les commémorations nationales ou d'autres manifestations culturelles, constituent une excellente mise en valeur des collections patrimoniales de la bibliothèque Mazarine.

Mais nul n'est prophète en son pays car celle-ci, malgré le prestige considérable dont elle jouit à l'étranger et bien qu'elle attire, chaque année, des centaines de visiteurs venus de l'Ancien et du Nouveau monde, peine à remplir ses missions, faute de moyens suffisants : les crédits dont elle dispose lui permettent tout au plus de satisfaire ses besoins les plus immédiats ; la poursuite du catalogue informatisé, si elle n'est pas soutenue par une aide spécifique, risque de marquer bientôt le pas et la numérisation de certains documents, pourtant si désirée, si attendue, semble encore hors de portée, sur la ligne d'horizon ; le problème posé par l'exiguïté des réserves de livres, que l'on s'efforce de résoudre d'une manière aussi rationnelle et efficace que possible, demeure toujours préoccupant ;

enfin les indispensables travaux de mise en sécurité font reculer peu à peu, mais trop lentement, une terrible menace dont la bibliothèque Anna-Amalia de Weimar rappelait, il y a trois ans, la funeste réalité. Je forme donc le vœu que la Mazarine apparaisse longtemps encore comme l'une des plus belles bibliothèques d'Europe et souhaite qu'elle puisse obtenir, à brève échéance, les moyens de devenir aussi l'une des plus modernes, sans rien perdre de son âme ni renoncer à son charme. ♦

Accès : la Bibliothèque Mazarine, située 23 quai de Conti, Paris 6<sup>e</sup>, est ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h. Tél. : 01 44 41 44 66.

Site Internet : [www.bibliotheque-mazarine.fr](http://www.bibliotheque-mazarine.fr).

Collections : plus de 500.000 volumes dont 180.000 antérieurs à 1800 ; 2.600 périodiques (dont près de 600 vivants) ; 4.641 manuscrits ; 2.370 incunables ; fonds moderne à caractère historique et littéraire (spécialités : Moyen-Âge, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, histoire locale et régionale de la France, histoire du livre).

## La Bibliothèque Mazarine à la croisée des chemins

Par Christian Péligré, Directeur de la Bibliothèque Mazarine



## La fin des bibliothèques

Par Gilles Wolkowitsch, Docteur d'Etat en droit, expert-consultant, chargé de cours à l'Université Paris I et à la faculté de droit de l'Université Paul Cézanne à Aix-Marseille - Photo CmPezon

Avec l'humilité qu'il convient d'avoir lorsque l'on utilise un titre aussi provocateur, nous allons tenter d'en montrer le bien fondé. Ce titre volontairement polémique fait courir à son auteur le risque d'être démenti dans le futur mais il a la conviction que, dans quelques décennies, il apparaîtra comme ayant été simplement prospectif.

Depuis l'Antiquité, les cités les plus puissantes se sont dotées ou ont doté leurs temples de bibliothèques, usage qui se retrouve au Moyen Âge chez les princes comme dans les monastères. La possession des documents qui contiennent l'histoire et le savoir donne prestige et puissance. Dans un monde dans lequel peu de gens savent lire, l'accès à ces bibliothèques, mot qui désigne à la fois les manuscrits réunis, le meuble qui les porte et le bâtiment qui les abrite, est très restreint. Il s'agit de collections privées mais qui se trouvent protégées vis-à-vis des tiers par le caractère sacré de leur objet ou de leurs propriétaires. La bibliothèque est alors un lieu de conservation mais aussi de consultation, de copie et de traduction, ces deux dernières étant le seul moyen, par une démultiplication et une dispersion des manuscrits, d'en protéger à long terme le contenu.

L'invention de l'imprimerie n'a curieusement pas modifié le rôle et la nature des bibliothèques, même si la lecture a commencé à se répandre, car le livre est demeuré un objet rare, cher et dont la conservation exigeait des compétences et des précautions particulières. La Renaissance a toutefois fait prospérer l'idée d'un accès profane à la connaissance, donc à la lecture, et les premières bibliothèques au sens actuel qu'on leur donne et qui inclut la notion d'ouverture au public apparaissent en 1606 au Royaume Uni et en 1643 en France avec la Mazarine. Dès lors, la notion d'intérêt général, qui ne sera formellement consacrée qu'à la Révolution, va s'instaurer progressivement comme fondement de la protection des bibliothèques publiques.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la conservation des livres et leur mise à la disposition directe du public demeurent, en France du moins, le seul rôle des bibliothèques publiques. En 1945 est créée la direction des bibliothèques et de la lecture publique, dénomination qui montre que le lecteur devient la raison d'être du service public qui n'est plus centré sur la conservation mais sur la recherche, l'enseignement et la culture. Le livre n'aurait plus dû alors être considéré que comme un simple support, support le cas échéant précieux et à protéger, et l'essentiel de l'attention aurait dû se porter sur les moyens de favoriser non seulement l'accès du public mais aussi de susciter son intérêt et de constituer des réseaux de recherche et d'étude.



A souligner que cette approche ambitieuse était en partie facilitée par le développement considérable des livres à bas prix destinés à circuler et en aucun cas à être conservés à long terme. Quelques efforts ont alors été faits par la création de nouveaux réseaux de diffusion, en rapprochant notamment les livres des lecteurs avec les bibliothèques départementales de prêt, mais cela ne faisait que remplacer le rôle très efficace à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des bibliothèques scolaires. En fait, l'Etat n'a jamais affecté à la lecture publique les moyens de l'ambition affichée et, pour des raisons budgétaires, a, exception faite des conservateurs, maintenu à un niveau peu élevé les personnels techniques. On voudrait croire qu'il n'existe plus une collectivité territoriale où l'on affecte à la bibliothèque municipale l'agent d'entretien des espaces verts qui, ne pouvant plus manier la bêche, ne sera guère plus apte à porter des livres...

Internet et la numérisation seront demain une plus grande révolution pour les bibliothèques que ne le fut l'imprimerie. La dématérialisation des livres rend en effet inutile leur conservation physique qui est jusqu'à ce jour le premier rôle de la bibliothèque. Il devient en effet possible maintenant de dissocier le support de son contenu et, sauf pour une faible proportion de livres précieux au niveau historique, artistique ou symbolique, il n'y aura bientôt plus d'intérêt général à la conservation physique de la plupart d'entre eux.

Cela ne signifie ni la disparition du livre, ni celle des métiers y correspondant. Dans quelques pays comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, les bibliothèques qui sont intégrées à l'enseignement, à la recherche et à l'animation culturelle pourront peut-être même se maintenir comme institutions patrimoniales. Cela ne leur sera sans doute pas possible en France où elles ont

« Internet et la numérisation seront demain une plus grande révolution pour les bibliothèques que ne le fut l'imprimerie. »

résisté pendant deux siècles pour demeurer avant tout des lieux de conservation et, pour une partie d'entre elles, de diffusion et n'ont donc pas (contrairement à l'adaptation réussie par les musées) acquis de réelle légitimité dans les autres missions qui leur ont été confiées à la Libération.

D'aucun relèvera qu'il demeure dans le monde beaucoup de bibliothèques et des centaines de millions d'ouvrages à conserver. Il n'est heureusement pas douteux que les Etats auront à cœur de ne pas tous les abandonner, mais l'objectif et la technique ne seront plus ceux des bibliothèques.

Les collections des bibliothèques publiques devraient, dans cette vision qui demeurera prospective tant que n'aura pas été maîtrisée la fiabilité de la conservation sur des supports informatiques, être à terme partagées en trois :

- après vérification qu'il en est conservé un ou deux jeux au niveau national ou international et que leur contenu est disponible par Internet (ou par le vecteur qui l'aura remplacé) destruction des fonds de livres et surtout de périodiques en mauvais état qui occupent une large place dans les réserves (il serait beaucoup plus irresponsable de les laisser à l'abandon et, de fait, inutilisables) ;

- versement aux archives (qui sont déjà organisées pour en permettre l'accès individuel) des manuscrits et documents originaux quelle qu'en soit la nature ;

- création de musées<sup>1</sup> des livres anciens pour les autres fonds ; dès lors que l'accès au contenu des ouvrages se fera par Internet, il n'y aura plus lieu d'organiser des prêts ni des mises à disposition individualisées pour les lecteurs mais bien d'assurer la conservation physique des collections et d'en faire des présentations et des expositions publiques pour les visiteurs.

Naturellement, rien n'interdira alors de réserver aux musées des livres anciens l'appellation de bibliothèques... mais ce sera un leurre qui ne permettra pas aux générations futures de se faire une idée de ce qu'aura été pendant des siècles le bonheur de tous ceux qui auront eu la chance de fréquenter ces lieux exceptionnels où l'on est seul au milieu de tous les autres, inspiré par le poids du savoir accumulé dans tous ces livres qui vous entourent ! ♦

<sup>1</sup> L'article L 410-1 du Code du patrimoine dispose que Est considéré comme musée toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public, définition applicable en l'état aux fonds publics de livres anciens.

## Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?

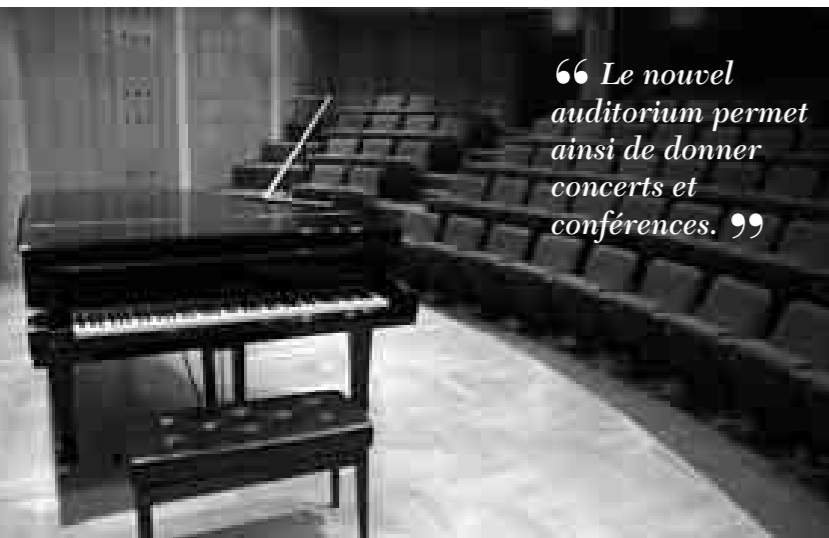
- Oui,  
J'ai mis le feu là.  
- Mais, c'est un crime inouï !  
Crime commis par toi contre toi-même, infâme !  
Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !  
C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !  
Ce que ta rage impie et folle ose brûler,  
C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage !  
Le livre, hostile au maître, est à ton avantage.  
Le livre a toujours pris fait et cause pour toi.  
Une bibliothèque est un acte de foi  
Des générations ténébreuses encore  
Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore.  
Quoi ! dans ce vénérable amas des vérités,  
Dans ces chefs d'œuvre pleins de foudre et de clartés,  
Dans ce tombeau des temps devenu répertoire,  
Dans les siècles, dans l'homme antique, dans l'histoire,  
Dans le passé, leçon qu'épelle l'avenir,  
Dans ce qui commença pour ne jamais finir,  
Tu jettes, misérable, une torche enflammée !  
De tout l'esprit humain tu fais de la fumée !  
As-tu donc oublié que ton libérateur,  
C'est le livre ? Le livre est là sur la hauteur ;  
Il luit parce qu'il brille et qu'il les illumine.  
Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine ;  
Il parle, plus d'esclave, et plus de paria.  
Ouvre un livre, Platon, Milton, Beccaria ;  
Lis ces prophètes, Dante, ou Shakespeare, ou Corneille ;  
L'âme immense qu'ils ont en eux, en toi s'éveille ;  
Ébloui, tu te sens le même homme qu'eux tous ;  
Tu deviens en lisant grave, pensif et doux ;  
Tu sens dans ton esprit tous ces grands hommes croître,  
Ils t'enseignent ainsi que l'aube éclaire un cloître ;  
A mesure qu'il plonge en ton cœur plus avant,  
Leur chaud rayon t'apaise et te fait plus vivant ;  
Ton âme interrogée est prête à leur répondre ;  
Tu te reconnais bon, puis meilleur ; tu sens fondre,  
Comme la neige au feu, ton orgueil, tes fureurs,  
Le mal, les préjugés, les rois, les empereurs !  
Car la science en l'homme arrive la première.  
Puis vient la liberté. Toute cette lumière,  
C'est à toi, comprends donc, et c'est toi qui l'éteins !  
Les buts rêvés par toi sont par le livre atteints !  
Le livre en ta pensée entre, il défait en elle  
Les liens que l'erreur à la vérité mêle,  
Car toute conscience est un nœud gordien.  
Il est ton médecin, ton guide, ton gardien.  
Ta haine, il la guérit ; ta démente, il te l'ôte.  
Voilà ce que tu perds, hélas, et par ta faute !  
Le livre est ta richesse à toi ! C'est le savoir,  
Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,  
Le progrès, la raison dissipant tout délire.  
Et tu détruis cela toi !  
- Je ne sais pas lire.

A qui la faute ?, Victor Hugo, 25 juin 1871  
L'Année Terrible, VIII, 1872.



## La Marmottane

Par Bruno Foucart, Directeur scientifique de la Bibliothèque Marmottan - Photo DR



“ Le nouvel auditorium permet ainsi de donner concerts et conférences. ”

Paul Marmottan avait conçu sa fondation comme un diptyque avec le musée de Passy et la bibliothèque de Boulogne-Billancourt. La petite sœur n'était pas la moins aimée. Marmottan a personnellement conçu les bâtiments, leur disposition, leur aménagement et décor. Ce qui était son retiro, son cabinet de travail est devenu un lieu de mémoire, celui d'un amateur, collectionneur, chercheur napoléonien dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; la bibliothèque a été inscrite à ce titre à l'inventaire des monuments historiques.

Cette bibliothèque est bien celle d'un historien qui, en ayant les moyens, a voulu avoir sous la main les livres et documents dont il avait besoin, sur les thèmes qui le passionnaient. Son intuition était que Napoléon était un précurseur de l'idée de l'Europe et le propagateur de cet acquis principal de la Révolution que fut le Code civil. Ses acquisitions ont privilégié l'histoire des mœurs et des arts dans les royaumes des frères et sœurs. C'est ainsi que les sections italienne, hollandaise, allemande, espagnole font la gloire et l'utilité de cette bibliothèque, toujours fréquentée et adoptée par les chercheurs de toutes nationalités, motivés par une curiosité et un intérêt qui ne se dément pas : le mythe napoléonien est toujours plus que jamais vivant ; les bibliothèques napoléoniennes ne manqueront pas de lecteurs.

Encore fallait-il répondre aux demandes contemporaines et suivre l'actualité de la recherche napoléonienne. La bibliothèque courait le risque, fatal, de rester figée dans son état de 1932. L'accord passé entre l'Académie des Beaux-Arts et la ville de Boulogne-Billancourt qui prend en charge son fonctionnement a permis de doter le bibliothèque des équipements qui lui manquaient (des

réserves en particulier) et de renouer avec une politique d'acquisitions, toujours et heureusement essoufflée, tant la diversité et le nombre de publications napoléoniennes n'arrive pas à décroître.

Marmottan avait voulu créer une bibliothèque d'atmosphère. Les livres, les gravures sont accompagnés de mobiliers, de tableaux, de sculptures, d'objets qui commentent en trois dimensions la période. Marmottan avait eu l'intuition de ce que l'on appelle aujourd'hui un "centre culturel". Le nouvel auditorium permet ainsi de donner concerts et conférences. Les professeurs du Conservatoire de région y donnent régulièrement des concerts expérimentaux sous l'appellation de Double B. L'Institut Napoléon vient y tenir ses conférences qui s'ajoutent à celles organisées par la bibliothèque.

Cette bibliothèque-musée permet et appelle des expositions. L'idée de manœuvre est chaque fois de mettre en valeur des fonds ignorés, de traiter des thèmes quelque peu rares. C'est ainsi que Raffet, Turpin de Crissé ont fait l'objet d'expositions monographiques qui étaient des premières. La bibliothèque s'apprête en 2008 à montrer pour la première fois Charles Meynier, l'un des peintres d'histoire les plus actifs de la période. Une thèse, publiée chez Arthena, a été à l'origine de cette initiative. En 2009 elle célébrera, en liaison avec le musée de la Roche-sur-Yon, le Grogard de la légende napoléonienne, Charlet.

Ainsi la Bibliothèque Marmottan avec ses livres et ses gravures, ses meubles et ses décors espère-t-elle justifier l'intuition de Paul Marmottan qui était d'offrir à ses lecteurs, en prime, une plongée dans l'atmosphère et la vie des années napoléoniennes. A l'image de l'art dit total, Marmottan a poursuivi le rêve d'un art global de lire et étudier. Sa bibliothèque veut et espère en donner l'exemple. ♦



La Bibliothèque Marmottan au début du siècle. Photo DR

## Une attitude pionnière

Par Anne Biroleau-Lemagny, Conservateur en chef chargée de la photographie contemporaine, département des estampes et de la photographie, à la Bibliothèque Nationale de France

d'auteur, représentent quant à eux plus de 200.000 épreuves. Il faudrait évoquer aussi les fonds de presse où les tirages se comptent par millions, ou plutôt ne peuvent plus être dénombrés. Lucien Clergue l'a fait observer lors de son beau discours de réception, la photographie, de son apparition jusqu'à nos jours, fut soutenue sans discontinuer par la Bibliothèque Nationale. Il s'agissait non seulement d'engranger des documents que l'on considéra plus tard pour leur valeur plastique, mais de les conserver, de les classer, de les faire connaître, disciplines en lesquelles une bibliothèque se doit d'exceller ou de mourir. Pionnière, la Bibliothèque Nationale le fut dans le domaine des expositions. Dès 1941, le regard porté sur le médium ayant largement changé, les collections furent reclassées par noms d'auteurs et non plus par sujets, les Salons s'y déroulèrent de 1946 à 1956, puis de grandes expositions thématiques ou monographiques (Nadar, Brassai, Atget, Niepce). En 1971, une galerie de photographie alliant audace de programmation, initiative et rapidité de rotation montra les photographes contemporains. Le public eut ainsi le plaisir de découvrir des artistes devenus depuis des

“ La collection du département des Estampes constitue un gisement archéologique sans égal pour les historiens de la photographie et les spécialistes de l'esthétique. ”

valeurs sûres, qu'ils soient français ou étrangers. Ainsi les expositions participèrent-elles de cette volonté pionnière, qui fut le corollaire des relations privilégiées et quotidiennes entretenues avec les artistes. La collection du département des Estampes constitue un gisement archéologique sans égal pour les historiens de la photographie et les spécialistes de l'esthétique. Elle est sans doute la seule à présenter la particularité d'avoir accompagné, et souvent initié, la transformation de la réception du médium ; ses classements passés permettent d'en comprendre le parcours. D'objet technique décrit à l'Académie des Sciences, elle est devenue un art à part entière, accueilli à l'Académie des Beaux-Arts.

La Bibliothèque Nationale de France ne peut que se réjouir d'une consécration qui corrobore l'intuition des conservateurs du passé, qui ont accueilli et accompagné la photographie, et du rôle tenu par nos deux institutions dans son émergence et sa réussite. ♦



De tous les jours, série de Jean-Claude Bélégu, extrait, © Jean-Claude Bélégu.

Suite à la création de la section de Photographie et du Prix de Photographie à l'Académie des Beaux-Arts, présentation du fonds photographique de la Bibliothèque Nationale de France qui, dès l'origine, a ouvert ses collections à cette discipline.

La photographie réunit de nouveau deux des institutions culturelles les plus prestigieuses de France. Son entrée à l'Académie des Beaux-Arts est l'occasion d'évoquer la collection de la Bibliothèque Nationale de France, l'une des premières du monde tant par l'ancienneté que par l'importance. Il fallut avoir bien de l'audace, ce jour de septembre 1851 où Blanquet-Évrard, imitant spontanément les graveurs, vint déposer les toutes premières photographies de sa production. Les conservateurs n'hésitèrent pas un instant à accepter cet objet étrange inventé depuis peu, produit jugé alors assez peu artistique d'un simple enregistrement. Une dynamique jamais interrompue venait d'être engagée. L'objet mécanique avait pour toujours rejoint le royaume si bien gardé de la gravure. Mésalliance ? Non, mais ouverture d'esprit et souci de témoigner pour la postérité, ajoutés au respect de la loi. La tradition vole parfois au secours de la nouveauté.

Grâce à cette application volontaire du dépôt légal, plus de 200.000 photographies étaient entrées au département des Estampes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans compter les dons et acquisitions de cette période. Grâce aux donations, à la générosité des artistes, grâce aussi à de judicieuses acquisitions de collections fameuses, elles atteignent à ce jour plusieurs millions. Les 4.950 photographes modernes et contemporains, français ou étrangers, recensés par nom



# Séance solennelle des cinq Académies

La Séance solennelle de rentrée des cinq Académies a eu lieu le mardi 23 octobre 2007 sous la Coupole de l'Institut de France. Elle était présidée par Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, et avait pour thème "Identités nationales et universalité de l'esprit".

L'Académie des Beaux-Arts était représentée par Philippe Roberts-Jones, membre associé étranger, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, et membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises à Bruxelles. Son discours était intitulé : "Les liaisons difficiles". En voici un extrait.

Le thème intitulé "Identités nationales et universalité de l'esprit" pourrait être un chemin à poursuivre en art, mais les rapports entre les deux termes de la proposition sont instables et les liaisons ne sont pas toujours simples à établir. Qu'est-ce que la création ? C'est l'urgence de la réponse, dans un langage pictural, musical ou écrit, à une émotion ou à un questionnement intime et obsédant. Gardons cette relation aussi générale et vague que possible. Au départ, il y a donc une étincelle, le "vers donné" selon Paul Valéry, le "démarrage" pour être prosaïque. Le trajet s'appuie sur un itinéraire plus ou moins connu, menant d'un point à l'autre, et accompli de manière harmonieuse ou économe, lente ou rapide, selon l'humeur du moment. Les conséquences ne présenteront guère d'innovation formelle puisque l'itinéraire est tracé d'avance. L'enracinement de l'art offrait, par le passé, la spécificité des écoles locales et nationales - italienne, française, flamande, anglaise, parmi d'autres - et se caractérisait par une expression ou un rendu typiques. Les sujets, quant à eux, étaient identifiés : figures, portraits, paysages, natures mortes ; ils pouvaient même être identiques lorsqu'ils

évoquaient des scènes religieuses dans les limites du monde dit civilisé d'alors.[...]

Le monde est aujourd'hui assailli par un grand nombre d'apports qui s'accroissent par globalisation ou se diversifient par régionalisme. Ces éléments proviennent de lieux distincts, d'autres civilisations, des arts premiers aux pierres de rêve. L'attention est donc requise pour éviter tout jugement hâtif, tout réflexe hostile.

Dans ce monde pressé, haletant, l'art ne serait-il pas doué de lenteur ? Les racines ne sont plus à arracher, elles peuvent induire de nouveaux surcroûts, elles ont fusionné en de plus grands ensembles, les croisements peuvent être porteurs. L'adversaire premier de l'art est la valeur vénale, qui n'est qu'un mobile, une fuite en avant, jamais une fin en soi. L'individualisme de notre temps permettra-t-il de concevoir une réelle universalité de l'esprit ? La question se pose devant la confusion qui est celle des arts, comme elle est aussi celle du monde, comme elle le fut sans doute toujours."

En haut : sous la Coupole de l'Institut. Photo Brigitte Eymann

Ci-contre : Philippe Roberts-Jones, membre associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts. Photo Brigitte Eymann



## Jacques Taddei à la direction du Musée Marmottan Monet



Au cours de sa séance plénière du mercredi 21 novembre dernier, l'Académie des Beaux-Arts a élu Jacques Taddei Directeur du Musée Marmottan Monet. Membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 2001, Jacques Taddei succède à ce poste au graveur Jean-Marie Granier, membre de l'Académie des Beaux-Arts décédé le 4 août 2007. ♦ Photo DR

## Distinctions

**Claude Abeille**, membre de la section de Sculpture, a été promu Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques.

**Edith Canat de Chizy**, membre de la section de Musique, a été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur.

**Lucien Clergue**, membre de la section de Photographie, a été nommé Commandeur des Arts et Lettres.

**Arnaud d'Hauterives**, secrétaire perpétuel de l'Académie, a été décoré de l'Ordre de l'Amitié par le président russe Vladimir Poutine.

**Gérard Lanvin**, membre de la section de Sculpture, a été promu Officier des Palmes académiques.

**Pierre Schœndorffer** a reçu le Prix Henri Langlois 2008 pour l'ensemble de son œuvre et, en particulier, pour la qualité exceptionnelle de l'adaptation de son œuvre littéraire au cinéma, lors de la 3<sup>e</sup> cérémonie qui s'est déroulée lundi 28 janvier.

**Pierre-Yves Trémois**, membre de la section de Gravure, a été promu Officier de la Légion d'Honneur.

## Les Académiciens sur internet

Depuis le 30 janvier, un "blog" diffuse sur internet de larges extraits des échanges ayant lieu entre les Académiciens à l'occasion des réunions de la "Commission des Travaux et Débats". Il est possible d'y retrouver, dans leur enthousiasme et leur spontanéité, les regards croisés des artistes Académiciens et de participer à la discussion en cours autour de la notion de "Forme".

[www.academie-des-beaux-arts.fr/debats](http://www.academie-des-beaux-arts.fr/debats)



## Jean-Jacques Annaud

Au cours de sa séance plénière du 21 novembre, l'Académie des Beaux-Arts a procédé à l'élection d'un nouveau membre dans la section Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel. Photo DR

**Jean-Jacques Annaud** a été élu dans la section Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel au fauteuil précédemment occupé par Gérard Oury. Né en 1943, diplômé de l'École de Vaugirard et de l'Idhec, Jean-Jacques Annaud dit avoir appris à manier le rire et la comédie en réalisant des films publicitaires. Après avoir travaillé de 1968 à 1974 dans ce milieu, il décide de se consacrer à sa passion : le cinéma. Un voyage en Afrique lui inspire son premier film, *La victoire en chantant*, comédie cinglante sur le colonialisme qui obtient l'Oscar du meilleur film étranger en 1977. L'année suivante, le cinéaste explore l'univers du football et de ses supporters avec *Coup de tête*. Suit une longue et fertile collaboration avec le scénariste Gérard Brach. Le tandem produira une série de films marquants tels *La guerre du feu* (1981), César du Meilleur film et du Meilleur réalisateur, puis, en 1986, l'adaptation du best-seller d'Umberto Eco *Le nom de la rose* avec Sean Connery, ambitieuse coproduction internationale couronnée par le César du Meilleur film étranger. Suivront *Lours* en 1988 et l'adaptation de *L'Amant* de Marguerite Duras en 1992. En 1996, *Les ailes du courage*, consacré à la vie du pilote Henri Guillaumet et, en 1997, *Sept ans au Tibet*, évocation de l'alpiniste autrichien Heinrich Harrer, signent un retour à l'univers épique. Jean-Jacques Annaud dirige ensuite *Jude Law dans Stalingrad* (2001). *Sa Majesté Minor*, son dernier film en date, actuellement dans les salles, marque le retour du cinéaste au registre de la comédie. ♦

## Le Mime Marceau

« Soixante années de bon compagnonnage ont lié Marcel Marceau et le critique dramatique que j'étais. Plus et mieux que tout commentaire me reviennent des images qui les jalonnent et éclairent l'originalité rare de ce poète de la scène.

La première, au printemps de 1947. L'effervescence artistique suscitée dans le monde du théâtre depuis la Libération favorisait les recherches de tous ordres. En mars 1947, le Théâtre de Poche, à Paris, accueillit un spectacle de pantomime. Sous le nom de BIP, nous découvrimus un Pierrot de notre temps, personnage en blanc et gris – blanc pour le masque, gris pour le costume collant – et le rouge d'une rose piquée sur un haut de forme beige un peu cabossé, le bleu enfin des rayures d'un maillot de corps ; BIP commençait à prendre vie, animé par un débutant de vingt quatre ans, Marcel Marceau. Inconnu hier du public, il s'imposait d'emblée et remplaçait la discipline du mime, depuis longtemps marginale, dans la vie théâtrale. La nouveauté de son art, sa puissance expressive d'une pantomime à l'autre, surprenait le critique, en vérité fasciné, mais maladroit encore à rendre justement compte de l'événement, si bien que je traduisais seulement mon enchantement par un appel – Marceau le rappelait volontiers : "Retenez bien cette apparition de BIP qui fait trois tours et puis s'en va !"

Un quart de siècle plus tard, Marceau se présentait au Festival d'Avignon à l'invitation de Paul Puaux. Je le revois seul sur le plateau dressé dans l'immense espace de la Cour d'honneur, entre les hautes murailles du Palais des Papes, seul face à trois mille spectateurs. Je me tenais sur le côté et mon regard embrassait ce face à face saisissant : la solitude du mime cerné par les projecteurs, occupant, par le rayonnement de son art la totalité de l'espace scénique autant que la masse humaine du public le faisait de l'amphithéâtre. Etonnant accord !

En 1987, nos routes se croisèrent à Buenos Aires. Marcel Marceau jouait dans une salle comble de plus de mille spectateurs. J'étais l'un d'eux. A la fin de la représentation, il commençait à saluer quand une rumeur étrange, sourde, s'éleva, s'enfla, s'amplifia jusqu'à l'explosion des applaudissements, l'assistance debout. Par une "bronca" familière dans les stades de football les jours de victoire, elle exprimait sa joie, sa gratitude. Dans son art, Marcel Marceau a été le génie même, tant il l'incarnait dans sa création, tant il en épousait l'esprit et la forme, tant il en modulait le langage en nuances merveilleuses. ♦

**Paul-Louis Mignon, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts**



Le Mime Marceau. Photo Studio de Paris - Christophe-Jean Gadrat

« L'immense mérite de ce très grand artiste, Marcel Marceau, fut de faire renaître un art qui avait disparu depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : le mime. A la suite du célèbre Debureau et de son Théâtre des Funambules, immortalisé par Marcel Carné dans *Les Enfants du Paradis*, le rayonnement de cette discipline artistique avait progressivement décliné jusqu'à cesser complètement d'exister sur les scènes de nos théâtres. Marcel Marceau, élève d'abord de Charles Dullin, puis d'Etienne Decroux, théoricien du mime, a su dépasser la pure grammaire du geste que ce maître enseignait pour faire vivre et revivre ce grand art populaire. Il inventa alors ce personnage doux-amer de *Bip*, figure émouvante et pittoresque dont les pantomimes tantôt comiques – *David et Goliath* –, tantôt dramatiques – *La cage*, *Le fabricant de masques* – devinrent vite célèbres dans le monde entier.

On se souvient aussi des *Pantomimes de style* dont le célèbre *Jardin public* qui fit également l'objet d'un film. Marceau savait y incarner tour à tour les différents personnages rencontrés dans un square – commères tricotant, amoureux jouant au ballon, curé, vieillard aveugle, etc. avec un jeu si direct et naturel qu'on finissait par en oublier le tour de force. ♦



André Bettencourt. Photo Brigitte Eymann

*Au cours de l'automne, notre Académie a affronté avec tristesse le décès de deux de ses membres, l'inoubliable Mime Marceau et notre estimé André Bettencourt.*

« Au retour de ses tournées et des très grands succès qu'il remportait de Moscou à Berlin et de New York à Tokyo, Marcel Marceau avait une obsession : recréer un théâtre de mime et une troupe. Ainsi naquirent dès la fin des années cinquante ses célèbres mimodrames : *Le manteau*, *Le Mont de Piété*, *Le petit cirque*, *Don Juan*, avec une troupe de jeunes comédiens-mimes qu'il avait su former et dans des décors somptueux de Jacques Noël. J'ai eu la chance, à l'époque, de voir Marcel Marceau s'adresser au jeune compositeur que j'étais alors pour écrire les partitions de ces mimodrames, et je garde un très vif souvenir de ce travail en commun. En 1991, Marcel Marceau fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, sans pour autant que *Bip* cesse de parcourir les cinq continents avec toujours le même succès. Je le revois parfois, arrivant à Paris entre deux tournées et venant directement de l'aéroport, avec sa petite valise, pour assister à une séance de notre Académie. ♦

**Jean Prodromidès, membre de la section de Composition musicale**

## André Bettencourt

André Bettencourt, membre de la section des Membres Libres, est décédé le 19 novembre 2007, dans sa 89<sup>e</sup> année, à Neuilly-sur-Seine.

Homme politique, André Bettencourt a assumé toute sa carrière d'importantes responsabilités nationales (plusieurs fois ministre dans les gouvernements de Pierre Mendès-France, Georges Pompidou, Couve de Murville, Chaban-Delmas et Pierre Messmer, il fut également Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale) et locales (il fut Conseiller général du Canton de Lillebonne, député puis sénateur de la Seine-Maritime, Maire de Saint-Maurice-d'Etelan, sa ville natale, Président du Conseil régional de Haute-Normandie et Président du Comité du Bassin Seine-Normandie.)

André Bettencourt était également un grand protecteur des arts et de la culture. En 1970, à la demande de Jacques Chaban-Delmas alors Premier Ministre, il avait assumé l'intérim du Ministère des Affaires Culturelles. Avec Liliane Bettencourt, son épouse, il avait participé à la création de la Fondation Bettencourt-Schueller qui s'attache, entre autres actions de mécénat, à promouvoir la vie culturelle et les métiers d'art. C'est à ce titre de protecteur de la culture et de mécène qu'André Bettencourt avait été élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1988. ♦

« En tant que membre de notre Compagnie pendant presque vingt ans, André Bettencourt aura donné l'exemple d'une discrétion, d'une élégance, physique et morale de chaque instant. Je dirais qu'il était l'incarnation même d'une valeur que j'ai appris à considérer, avec le temps, comme la manifestation des natures supérieures : la courtoisie.

L'élégance raffinée qu'André Bettencourt professait en toute circonstance, et qui était célèbre à l'Institut, était bien en effet le signe de sa droiture, de son dévouement sincère et ô combien désintéressé aux sujets qui nous ont liés pendant ces vingt dernières années : la promotion de la culture, l'aide aux artistes à laquelle André Bettencourt s'est consacré avec cette passion qu'il partageait avec son épouse.

André Bettencourt était pour l'Académie, au nom de laquelle je m'exprime ici, un soutien toujours présent, toujours loyal, toujours enthousiaste. Il était aussi pour moi un ami qui ne sera pas remplacé. Pourtant, ce m'est une consolation de penser que son exemple restera dans nos mémoires et qu'il les nourrira de son élégance. »

**Arnaud d'Hauterives, Secrétaire perpétuel**





## Prix de Photographie de l'Académie des Beaux-Arts

Parmi les nombreux prix distribués chaque année par l'Académie des Beaux-Arts, nous voulons accorder une attention particulière au Prix de Photographie, décerné pour la première fois le 24 octobre 2007, grâce au soutien de notre confrère Marc de Lacharrière, pour accompagner la création des deux fauteuils destinés à des photographes au sein de notre Académie.

Ce premier Prix de Photographie a été décerné à **Malik Nejmi**.

Né en 1973 à Orléans, Malik Nejmi est diplômé du Conservatoire Libre du Cinéma Français. Sélectionné par Raymond Depardon en 2006 pour exposer aux Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles, son travail a également été exposé aux 6èmes Rencontres Africaines de Bamako.

Le travail de Malik Nejmi sur les pouponnières intitulé *L'Ombre de l'enfance* et présenté au Prix de Photographie de l'Académie des Beaux-Arts est un projet à long terme sur les représentations du handicap en Afrique. Il a été initié en 2006 lors d'un séjour à Bamako, et s'étendra en Algérie (sur l'enfance illégitime), à Madagascar (sur le cas des jumeaux), au Kenya et en Zambie.

Son travail, entre texte et photographie, s'apparente à une photographie du récit : "Ma réflexion se porte sur cette Afrique dont on a toujours perçu la douleur par l'image ; et plus particulièrement, suite à l'expérience de Bamako, j'ai pris conscience peut-être naïvement, que l'enfance est d'une fragilité familière."

Les finalistes de cette première édition étaient : Mohamed Bourouissa, Tiane Doan Na Champassak, Carole Fékété, Vincent Fournier, Laura Jonneskindt, Hien Lam Duc, Frédéric Lecloux, Jürgen Nefzger, Malik Nejmi, Patrick Tourneboeuf. ♦

Images issues du travail de Malik Nejmi sur les pouponnières intitulé "L'Ombre de l'enfance", projet sur les représentations du handicap en Afrique.



Malik Nejmi, lauréat, et Lucien Clergue, membre de la section de Photographie. Photo Juliette Agnel

Retrouvez tous les Prix et Concours sur le site [www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)



## Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz

Organisé pour la sixième année consécutive par l'Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire dans le cadre de son festival Le Printemps des Orgues, avec le soutien de l'Académie des Beaux-Arts, et des villes de Beaufort-en-Vallée et Angers, le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz a été décerné à **Saki Aoki**.

Née en 1982 à Tokyo (Japon) Saki Aoki a étudié le piano avec K. Soejima et l'orgue avec K. Utsumi. Elle a suivi la classe d'orgue de Masaaki Suzuki à l'Université nationale des Beaux-Arts et de la Musique de Tokyo, et obtenu en 2004 la Licence de Musique, spécialité Orgue Interprétation. En octobre 2004, elle a été admise en cycle supérieur au Conservatoire National de Région de Saint-Maur-des-Fossés dans la classe d'orgue d'Eric Lebrun, et elle a obtenu en juin 2006 le Premier Prix d'Orgue niveau perfectionnement au CNR de Saint-Maur-des-Fossés. ♦ Photo DR



## Grand Prix de Bibliophilie Prix Jean Lurçat

Ce prix, d'un montant de 7500 euros, a été créé en 2005 à l'initiative de Madame Simone Lurçat, pour encourager l'art de la bibliophilie. Son époux Jean Lurçat (1892-1966), membre de l'Académie des Beaux-Arts, peintre et rénovateur de l'art tapisserie, s'est en effet également illustré dans l'art de la bibliophilie.

Le Prix Jean Lurçat couronne chaque année un peintre ou un graveur qui a illustré un ouvrage de bibliophilie, œuvre originale récente. Si l'auteur du texte de l'ouvrage est vivant, le prix est divisé entre l'illustrateur et l'auteur. Il s'agit du seul Grand Prix de Bibliophilie en France destiné exclusivement à récompenser un ouvrage de ce genre.

Pour sa première édition en 2005, le Prix Jean Lurçat avait couronné l'ouvrage *Dieu prend-il soin des bœufs ?*, texte de Patrick Modiano et lithographies de Gérard Garouste, puis en 2006, *L'Epopée des vers luisants*, texte de Peter Handke et illustrations de Louis Pons, publié aux Editions d'art Gibralfaro à Vérone.

Le Prix Jean Lurçat 2007 a été décerné à l'ouvrage *Ailes*, texte d'Eric Chevillard et illustrations de Alain Ghertman, publié aux Editions Fata Morgana.

Il s'agit d'une édition originale tirée à 30 exemplaires numérotés sur velin pour fil d'Arches, dont chaque ouvrage est illustré librement et différemment par des collages, des fusains, des crayons de couleurs d'Alain Ghertman. C'est aussi le premier grand livre illustré d'Eric Chevillard dont les textes ont été principalement publiés aux Editions de Minuit. ♦

En haut : Jean Cortot, membre du jury, Alain Ghertman, Simone Lurçat et Arnaud d'Hauterives. Photo Juliette Agnel

Retrouvez tous les Prix et Concours sur le site [www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)



## Prix Pierre Cardin

En 1993, M. Pierre Cardin, membre de l'Académie (section des Membres libres) a créé cinq prix annuels décernés à un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur, un compositeur, sur proposition des sections de l'Académie concernées. Les Prix 2007 sont décernés : en Peinture à **Sara Domenach** ; en Sculpture à **Mathieu Gaudric** ; en Architecture à **Philippe Morel** ; en Gravure à **Muriel Moreau** ; en Composition Musicale à **Krystof Maratka**.

Ils ont été remis lors de la Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, le mercredi 14 novembre dernier. ♦

En haut : Arnaud d'Hauterives, Sarah Domenach, Philippe Morel, Krystof Maratka, Pierre Cardin, Mathieu Gaudric et François-Bernard Mâche. Photo Juliette Agnel



Les membres de l'ensemble Les Jeunes Solistes avec, à leur gauche, Patrice de Maistre, directeur général de la Fondation Bettencourt-Schueller et Rachid Safir, directeur de l'ensemble. Photo Hermine Videau, Académie des Beaux-Arts

## Prix pour le Chant Choral Liliane Bettencourt

À l'issue de la délibération des membres de la section de composition musicale de l'Académie des Beaux-Arts, le Prix annuel Liliane Bettencourt pour le Chant Choral, d'un montant de 40.000 euros, a été décerné à l'ensemble **Les Jeunes Solistes**, dirigé par **Rachid Safir**.

L'ensemble Les Jeunes Solistes couvre le répertoire de la polyphonie vocale de la Renaissance à nos jours et s'intéresse aux techniques les plus modernes de composition, de diffusion ou de transformation électronique en temps réel. L'activité de l'ensemble se développe autour de deux axes : la mise en regard d'œuvres d'époques différentes et l'ensemble de solistes qui permet une grande liberté d'expression individuelle, mais qui exige également un travail d'écoute très précis. ♦



## Prix de la Fondation Simone et Cino del Duca - Institut de France

Le **Prix de Peinture** 2007 a été décerné à **Gérard Garouste** pour l'ensemble de son œuvre. Né en 1946, Gérard Garouste est, dans sa génération, un des peintres français qui a retenu l'attention du monde de l'art et atteint la notoriété tant en France qu'à l'étranger dès le début des années 1970. Son œuvre, depuis ses commencements, est apparue forte et singulière par l'invention des thèmes, œuvre où l'imaginaire et le réel se côtoient, œuvre toujours continue, dans tous ses développements ultérieurs, à la fois proche et mythique, libre dans ses audaces mais nourrie de la rigueur ancienne de la tradition de la peinture baroque.

Le **Prix de Composition musicale** a été attribué au compositeur **Gilles Tremblay**. Âgé de 75 ans, le compositeur Gilles Tremblay est aujourd'hui la figure dominante de la musique au Québec. Il a complété ses études à Montréal par de longs séjours en France, pour y travailler avec Olivier Messiaen (analyse), Maurice Martenot (ondes), Yvonne Loriod (piano) et Andrée Vaurabourg (écriture). A cette formation "classique" des musiciens de sa génération, s'est ajoutée l'expérience de ses travaux au Groupe de Recherches Musicales de l'ORTF, sous la direction de Pierre Schaeffer, et aux cours d'été de Darmstadt avec Karlheinz Stockhausen et Pierre Boulez. Ses œuvres sont jouées en Amérique, au Japon et en Europe. Par ce choix, la section entend non seulement saluer le talent d'un grand artiste, mais aussi renforcer les liens et les échanges entre la France et le Canada.

Le **Prix de Sculpture** a été décerné à **Michel Charpentier**. Né en 1927 à Auvers-sur-Oise, Michel Charpentier est l'auteur d'une œuvre aussi hétérodoxe que significative. Le monde de Michel Charpentier est peuplé de créatures fantasmagoriques, femmes, hommes, animaux évoquant parfois des figurines primitives. Les chairs affaissées, déformées, les postures étranges et parfois obscènes de ces totems de la modernité expriment un monde tour à tour burlesque et effrayant. [...] Cette nouvelle humanité revisitée par un regard dont la tendresse se trahit derrière la violence du geste de l'artiste, semble vouloir faire advenir un règne de l'humain moins arrogant et plus conscient de son appartenance au règne animal. ♦

En haut : Gérard Garouste, L'Anesse et la figue, détail, 2006.



## Prix de dessin Pierre David-Weill

Le jury des prix de dessin Pierre David-Weill s'est réuni le vendredi 26 octobre dernier pour juger les œuvres de 75 artistes sur 86 candidats inscrits.

Le Premier Prix, d'un montant de 6 100 euros, a été attribué à **Alexis Hanse**, né en 1981 à Paris.

Le deuxième prix, d'un montant de 2 285 euros, a été décerné à **Aurore Pallet**, née en 1982 à Paris.

Le troisième prix, d'un montant de 1 525 euros, a été décerné à **Didier Blondeau**, née en 1977 à Blois.

Il est à noter que 16 artistes étrangers (résidant en France) ont participé à ce concours représentant 10 pays différents : Algérie, Argentine, Chine, Corée, Espagne, Iran, Italie, Japon, Pays-Bas, USA. ♦

En haut : Yves Millecamps, Alexis Hanse, Arnaud d'Hauterives et Antoine Poncet. Photo Hermine Videau, Académie des Beaux-Arts



Retrouvez tous les Prix et Concours sur le site [www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)



## Prix Cercle Montherlant - Académie des Beaux-Arts

Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des Beaux-Arts 2007 vient de couronner l'ouvrage : *Marbres, de carrières en palais* de **Pascal Julien**, photographies de **Jean-Claude Lepert**, publié aux Editions Le Bec en l'air.

Ce livre conte le voyage du marbre vers la lumière, depuis sa périlleuse extraction dans les carrières jusqu'à ses applications les plus prestigieuses dans l'architecture et les oeuvres d'art. Professeur et chercheur, Pascal Julien dirige le département d'histoire de l'art à l'université de Toulouse Le Mirail.

Le Prix du Cercle Montherlant - Académie des Beaux-Arts, d'un montant de 10.000 euros, récompense en 2007 pour la cinquième année consécutive l'auteur d'un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Le prix est entièrement financé par Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la Société "Parfums Salvador Dali". ♦

En haut : Jean-Pierre Grivory, Pascal Julien, Arnaud d'Hauterives et le Baron Sambucy de Sorgues.  
Photo Juliette Agnel



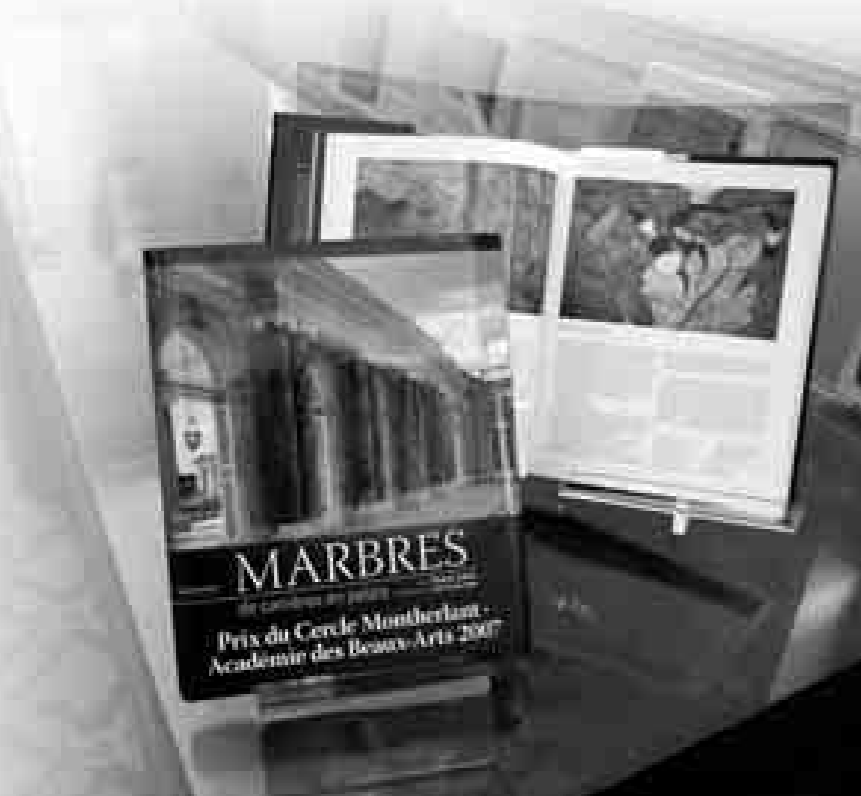
## Prix d'ouvrages 2007

Le jury de l'Académie des Beaux-Arts a décerné les Prix d'ouvrages 2007 :

**Prix Bernier**, attribué à **Marie-Laure Ragot** et **Simon-Pierre Perret**, pour leur ouvrage *Paul Dukas* (Ed. Fayard), et à l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de **Jean-Lucien Bonillo**, *Les Riviera de Charles Garnier et Gustave Eiffel* (Editions Imbernon).  
**Prix Paul Marmottan**, attribué à **André Lischke** pour son ouvrage consacré à *L'Histoire de la musique russe, des origines à la Révolution* (Editions Fayard), et aux **Editions Imbernon** pour la réédition de l'ouvrage *Maison en bord de mer E 1027* d'**Eileen Gray** et **Jean Badovici**.

**Prix Bordin**, attribué à **Andréi Nakov** pour les quatre tomes de *Kazimir Maléwicz* (Editions Thalia).  
**Prix Debrousse-Gas-Forestier**, attribué à **Adélaïde Russo** pour son ouvrage *Le peintre comme modèle, du surréalisme à l'extrême contemporain* (Editions des Presses universitaires du Septentrion).  
**Prix Jules et Louis Jeanbernat et Barthélémy de Ferrari Doria**, attribué à **Richard Leydier** et **Alain Jouffroy** pour leur ouvrage *Jean Messagier* (Editions du Cercle d'Art).

**Prix Thorlet**, attribué à **Gérard Denizeau** pour son ouvrage sur *Jean Dewasne, traité d'une peinture plane et autres écrits* (Editions Minerve). ♦ Photo CmPezon



J'aime la poésie, sans doute parce que le terme "d'images poétiques" vient se superposer à la photographie, et le poème de Paul Eluard *Liberté* est resté longtemps punaisé au mur de mon atelier après la guerre. Mais je connaissais mal le poète et ne garde aucun souvenir de son séjour à Arles en 1952 où il semble être venu avec Picasso et aurait même prononcé une conférence pour défendre les Rosenberg.

Il mourut peu après et ma mère disparaissait quelques jours plus tard. C'est en 1956 que je fis mes premiers nus de la mer en partie pour rassurer mes amis qui se désespéraient de me voir photographier charognes et cimetières, hanté par la mort de ma mère et ses souffrances, après que notre maison fut bombardée.

[...] Et voilà Picasso et Cocteau qui s'enthousiasment pour ces recherches, Cocteau les porte à Seghers qui décide aussitôt de rééditer *Corps mémorable* (publié en 1948 dans la collection Poésie 48) avec 12 photographies. Et je découvre le poème et sa mystérieuse dédicace.

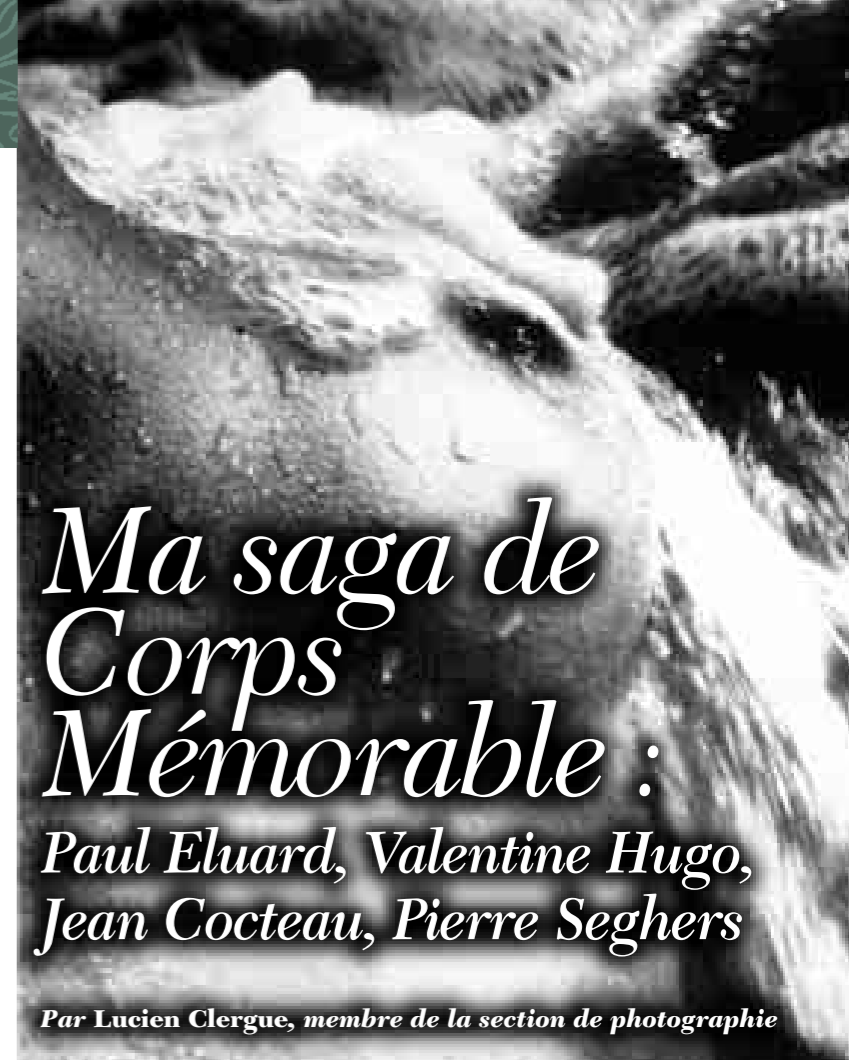
Depuis, le livre m'a porté bonheur (j'en ai publié plus de 75 en 50 ans) et après avoir réuni tout ce que je pouvais trouver à l'occasion de la réédition pour le centenaire de la naissance de Paul Eluard, j'ai encore cherché et je livre cet ensemble aux visiteurs de Carré d'Art, à Nîmes.

[...] Je cherchais désespérément le manuscrit quand enfin, j'eus la joie de rencontrer la dédicataire du poème, la mystérieuse Jacqueline.

J'étais au cœur même de la création face à l'inspiratrice et rédemptrice, puisqu'Eluard voulait se suicider après la mort de Nusch (novembre 1946 – il y a 60 ans) et que des amis – dont ce jeune couple – l'entourèrent de soins attentifs et d'amour. Claude Roy en parle dans ses mémoires et Pierre Dreyfus – petit-fils d'Eluard – évoque dans ses notes aux *Lettres à Gala* (Gallimard 1984) une correspondance à Roland Penrose où il confesse : "J'ai traversé tous ces derniers temps avec beaucoup de mal. Ce mal s'est peut être maintenant un peu atténué, mais je ne suis pas encore résigné. La douleur a diminué mais la sensation de vide a augmenté, est devenue vraiment atroce... Il faut de toute façon que j'ai le courage de quitter mon appartement et les deux jeunes amis adorables qui m'ont littéralement sauvé la vie depuis la mort de Nusch..."

Sous les toits, en allant vers la Butte, je rencontrais un couple auréolé de cette tendre lumière dans laquelle on rêve de se baigner. J'étais aux anges et bouleversé, car j'avais entre mes mains le manuscrit de ce poème, écrit au dos de formulaires administratifs périmés, sur un papier satiné agréable à la plume, et récupéré par Alain. C'est ici que Jacqueline avait posé – nue – pour Valentine Hugo, dont les dessins devaient illustrer une réédition de *Corps mémorable* que mes images balayèrent ! J'avais eu la chance de les retrouver et de les acheter, comme certaines lettres d'Eluard, avec une carte postale adressée à Valentine par Eluard, Jacqueline et son mari depuis la Côte d'Azur.

Ce désir de collectionner tous ces éléments ne s'est pas arrêté à la date du centenaire. Dix ans ont passé et je continue ! J'ai pu ainsi trouver d'autres rares pièces dont les photographies de Nusch en communiante, l'édition devenue introuvable de l'admirable plaquette *Le temps déborde* publié par Zervos à la mort de Nusch et sous le pseudonyme



## Ma saga de Corps Mémorable :

*Paul Eluard, Valentine Hugo, Jean Cocteau, Pierre Seghers*

Par Lucien Clergue, membre de la section de photographie

De la photographie à la poésie, c'est l'image qui s'imprime, que ce soit sur la rétine ou dans la langue...

Depuis des années, Lucien Clergue nourrit une passion pour le recueil intitulé *Corps mémorable* de Paul Eluard.

de Didier Desroches, mais surtout il m'est arrivé une étrange aventure : lors de la réédition du centenaire, je m'étais réservé un tirage de tête enrichi d'une suite séparée des illustrations et d'un tirage argentique inédit, tiré à 30 exemplaires. Le premier exemplaire fut proposé par Michel Ange – le bien nommé – dans la librairie Nicaise, à une lectrice passionnée d'Eluard qui en fit l'acquisition pour l'offrir à un ami pour son anniversaire. Etant présent dans la galerie je fus invité à dédicacer l'ouvrage et pour être exact je demandais la date de son anniversaire : l'heureux récipiendaire était né le jour de la mort de Nusch : 28 novembre 1946. Ainsi la boucle était bouclée !

Depuis la mort de Nusch, 60 ans ont passé. Je suis né véritablement à l'expression artistique à la mort d'Eluard et de ma mère.

Dans sa dédicace, Paul Eluard dit :  
"... Jacqueline me prolonge !" J'ai envie de corriger :  
"... Jacqueline nous prolonge !" Ainsi, Paul Eluard est parmi nous et avec lui nous pouvons dire : "... Sourire aux anges est réel". ♦

Grande salle des séances, le 21 novembre 2007

En haut : photo publiée p.19 de l'édition allemande, 1963.

# Résonance du "burin-créateur"

Par Claude-Jean Darmon, graveur, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts

Communication en deux séquences. Séquence I : Temps forts du "burin-créateur" au cours de son évolution du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours - Séquence II : du "burin-créateur" au "burin-transcripteur". Brève réflexion sur la gravure d'interprétation. De la première séquence, voici un court extrait sur le "burin italien" aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Sans atteindre les sommets du burin septentrional, le burin méridional - burin italien - marque quelques temps forts aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Après l'ère des gravures anonymes groupées en suites, *les planètes*, *les prophètes et les sibylles*, *les tarots*, surgissent deux burinistes créateurs marquants : Pollaiuolo et Mantegna.

A l'écran, une estampe célèbre de Pollaiuolo, *Le combat des hommes nus*, vers 1465. Cette œuvre est d'une importance extrême dans l'évolution de la gravure sur cuivre car elle incarne avec force la double "orientation esthétique" de l'art du burin. L'une, rattachée au style artisanal et ornemental des orfèvres de la fin du Moyen Âge, l'autre annonçant la forme picturale de plus en plus libérée des "peintres-graveurs" du XVI<sup>e</sup> siècle et des temps modernes.

Comprendre l'esthétique du burin, n'est-ce pas en effet se rappeler qu'avant d'être un outil de peintre, il était originellement un outil d'orfèvre ? Dès la mise au point vers 1430 dans les ateliers septentrionaux (et non vers 1460 dans les ateliers méridionaux comme on le dit trop souvent depuis Vasari) d'une invention curieusement sans nom d'inventeur - "la presse pour gravure en taille douce" - nombre de graveurs-orfèvres se muent en graveurs d'estampes et le burin passe alors insensiblement des mains du ciseleur dans l'atelier du peintre. Sans trahir leur goût originel pour l'arabesque et la fioriture, ces orfèvres évoluent vers une écriture picturaliste pour traduire leur "vision poétique" ou les formes observées dans le monde alentour. La symbiose de la tendance ornementale et de la tendance picturale, particulièrement significative aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, s'estompéra sans jamais disparaître. Elle se réalise à miracle dans le célèbre *Combat des hommes nus*. Pollaiuolo y déploie un style superbe et virtuose. Pourtant le songe est là. Cette apothéose du corps humain est l'invention fabuleuse d'un chantre du burin. [...]

Au XX<sup>e</sup> siècle encore, le vocabulaire "signographique" de quelques beaux burinistes-créateurs, de Henri-Georges Adam à Roger Vieillard, relève sans dommages et sans anachronisme de cette riche dualité originelle que l'on croirait à tort le fait d'un temps révolu. [...]

A la différence de Pollaiuolo, Mantegna n'est pas orfèvre. Cela se ressent. Sa *Bataille des Dieux marins* s'inscrit dans la continuité du *Combat des hommes nus* mais avec moins de fioriture et plus d'ascétisme graphique. Mantegna est un buriniste puissant et fougueux, sculptural

et austère. Ses fulgurances entaillent obliquement le cuivre dans un rythme effréné, aux antipodes du sage "burin rangé". Il travaillait souvent en osmose, d'après ses dessins, avec des artistes de son atelier, selon l'usage de cette époque. C'est pourquoi, on parle souvent des graveurs de "l'École de Mantegna". [...]

Jacopo degli Barbari, dont nous avons parlé à propos d'*Adam et Eve*, est un créateur d'une étonnante modernité, affectionnant souvent les formes simples. *Pégase* à l'écran, ne surprendrait peut-être pas dans une exposition d'artistes contemporains.

Campagnola inaugure l'ère du "pointillé" en 1510 dans sa *Samaritaine*. L'artiste pique des points au burin. On voit surtout ces "pizzicati" dans la partie inférieure gauche. Son style est fort éloigné de celui de Christophano Robetta, survivant du Quattrocento qui conserve la grâce d'un Filippo Lippi. Il n'est ni dessinateur très sûr, ni graveur habile, mais un charme sensuel, un peu morbide, attachant, se dégage de la fragilité même de son graphisme. J'aime beaucoup cet artiste. Pour être touché par son style très personnel, il faut voir plusieurs de ses planches.

Pollaiuolo, Mantegna, Jacopo degli Barbari, Campagnola, Robetta, cinq burinistes-créateurs transalpins - XV<sup>e</sup> siècle finissant, XVI<sup>e</sup> siècle commençant - cinq changements de timbre avec un même instrument. Et les variantes sont encore plus grandes si on compare chacun de ces cinq artistes à ses contemporains rhénans. Le burin, décidément, n'est pas un instrument monocorde.

Très différent de ses prédécesseurs, le bolonais Augustin Carrache achève la trajectoire du burin transalpin au XVI<sup>e</sup> siècle. On lui doit 240 burins sur cuivre. Sa virtuosité excelle dans les grands formats. Son *Portrait du Titien*, 1587 (à l'écran) est presque grandeur nature. Le contraire des "mini-portraits" de Rembrandt. Il est traité dans une technique assurément "classique". On y décèle l'approche du "beau métier" qui atteindra deux points culminants en France avec Robert Nanteuil et Claude Mellan. ♦

Grande salle des séances, le 5 décembre 2007.

Illustration : Antonio Pollaiuolo. Le combat des hommes nus. Burin sur cuivre 26,4 x 40,5 cm. Vers 1465.

La Libye offre une longue façade méditerranéenne, plus de 200 km, et si l'intérieur du pays est steppique et désertique, la côte jouit du climat méditerranéen.

La Cyrénaïque, cet ensemble de deux plateaux bien arrosés et fertiles, attira les Grecs dès le début de la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'abord régie par une dynastie issue du fondateur Battos, elle connut ensuite un régime républicain dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle et pendant la plus grande part du IV<sup>e</sup> siècle avant de rejoindre la monarchie des Ptolémées d'Alexandrie, puis d'entrer dans le monde romain. Elle se dota d'une riche parure monumentale, dans le sanctuaire d'Apollon, sur l'agora et encore dans de grands sanctuaires comme celui de Zeus, dont le temple, le plus grand temple grec d'Afrique, est contemporain du Parthénon et du temple de Zeus à Olympie ; il a été magnifiquement restauré par les Italiens. La sculpture est remarquable à Cyrène, et ne trahit aucun signe de retard sur les grands foyers de la civilisation grecque, et d'abord d'Athènes avec qui Cyrène entretint des relations suivies.

A l'Ouest, en Tripolitaine, ce fut l'influence punique venue de Carthage qui l'emporta avant que Rome ne s'impose en 111 av. J.-C. Des trois villes, Sabratha, Cea (l'actuelle Tripoli) et Leptis Magna, c'est cette dernière qui fut la plus brillante et qui reste la mieux conservée. Elle doit le premier développement de ses monuments à la période augustéenne, mais elle fut surtout le lieu de naissance de l'empereur Septime Sévère (146-211 ap. J.-C.) qui eut à

# La Libye grecque, romaine et byzantine

Par André Laronde, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

La Libye est considérée généralement comme peu importante au regard des civilisations classiques. Pourtant cette région mérite d'être mieux connue. Tour d'horizon.

cœur de la doter de monuments splendides, dignes de Rome : un arc monumental, mais surtout un nouveau forum avec une basilique judiciaire, et une voie à colonnes débouchant sur le port rénové et agrandi. Le raffinement de l'architecture et la qualité de la sculpture, typique de la tendance dite du "baroque africain" sont clairement visibles, aussi bien sur les lieux qu'à travers les œuvres conservées au musée de Tripoli.

A l'époque tardive, l'éclat n'est pas moins grand, comme en témoignent de nombreuses églises, notamment dans le village (ou *kômé*) d'Erythron, aux deux magnifiques basiliques de marbre blanc importé de Grèce et qui datent de l'époque de Justinien (milieu du VI<sup>e</sup> siècle). Elles font l'objet de restaurations par la Mission archéologique française, fondée en 1976 à Apollonia, port de Cyrène, par le Professeur François Chamoux, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et disparu depuis peu de jours. ♦

En haut, à droite : Leptis Magna, Thermes du Port, le vestibule, fouilles de la Mission archéologique Française.

Grande salle des séances, le 3 octobre 2007



## CALENDRIER DES ACADÉMICIENS

### Edith Canat de Chizy

A été nommé, depuis septembre 2007, professeur de composition au Conservatoire National de Région de Paris.

Parution de deux CD : *Canciones, To gather Paradise, Dios* par le Nederlands Kamerkoor, dir. Roland Hayrabedian (Globe) ; *Livre d'Heures, Messe de l'Ascension, Vega* par l'Ensemble "Les Temps Modernes" - Chœur Britten, dir. Nicole Corti (Hortus). *Moving, Falaises, Formes du vent* par l'Ensemble Calliopée, CNR de Paris, le 17 janvier.

*Corazon Loco*, Chassé Théâtre, à Breda (Hollande), les 24 et 25 janvier.

*Burning* (création mondiale), Concours International de Piano d'Orléans, le 4 mars.

*Moving, En bleu et or, Formes du vent* par l'Ensemble Calliopée, à l'Archipel, Paris (10 arr.), le 18 mars.

*Heaven* (création mondiale) par l'Ensemble SoliTutti-Quatuor Rascher, dir. Denis Gautheryrie, Saint-Denis, le 28 mars.

### Lucien Clergue

Exposition rétrospective au Kunthaus de Vienne, Autriche, jusqu'au 17 février.

Exposition rétrospective au Grafmuseum Pablo Picasso, à Munster, Allemagne, du 4 mars à fin mai.

Participation à l'exposition "Picasso collectionneur", Museu Picasso de Barcelone.

### Laurent Petitgirard

*Joseph Merrick dit Elephant Man*, opéra en version de concert, D. Walker, N. Rivenq, M. Devellereau, P. Do, E. Maurus, P. Kahn, Chœurs et Orchestre Colonne sous la direction du compositeur, Paris, Salle Pleyel, le 19 février.

*Les Douze Gardiens du Temple*, Poème symphonique, State Academic Symphonic Orchestra sous la direction du compositeur, Moscou, Salle Tchaïkovski, le 1er mars.

### Guy de Rougemont

Réalisation et installation d'une sculpture polychrome monumentale à Beg-Meil (Bretagne).

### Vladimir Velickovic

Exposition à la Chapelle Saint Libéral, à Brives-la-Gaillarde, jusqu'au 9 mars.

## L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Secrétaire perpétuel : Arnaud d'HAUTERIVES

### BUREAU 2008

Président : Yves MILLECAMPS  
Vice-Président : Antoine PONCET

### SECTION I - PEINTURE

Georges MATHIEU • 1975  
Arnaud d'HAUTERIVES • 1984  
Pierre CARRON • 1990  
Guy de ROUGEMONT • 1997  
CHU TEH-CHUN • 1997  
Yves MILLECAMPS • 2001  
Jean CORTOT • 2001  
ZAO WOU-KI • 2002  
Vladimir VELICKOVIC • 2005

### SECTION II - SCULPTURE

Jean CARDOT • 1983  
Gérard LANVIN • 1990  
Claude ABELLE • 1992  
Antoine PONCET • 1993  
Eugène DODEIGNE • 1999  
Brigitte TERZIEV • 2007

### Section III - ARCHITECTURE

Marc SALTET • 1972  
Roger TAILLIBERT • 1983  
Paul ANDREU • 1996  
Michel FOLLIASSON • 1998  
Yves BOIRET • 2002  
Claude PARENT • 2005

### SECTION IV - GRAVURE

Pierre-Yves TRÉMOIS • 1978  
René QUILLIVIC • 1994  
Louis-René BERGE • 2005

### SECTION V - COMPOSITION MUSICALE

Serge NIGG • 1989  
Jean PRODRONIDÈS • 1990  
Laurent PETITGIRARD • 2000  
Jacques TADDEI • 2001  
François-Bernard MÂCHE • 2002  
Edith CANAT de CHIZY • 2005  
Charles CHAYNES • 2005

### SECTION VI - MEMBRES LIBRES

Pierre DEHAYE • 1975  
Michel DAVID-WEILL • 1982  
Pierre CARDIN • 1992  
Henri LOYRETTE • 1997  
François-Bernard MICHEL • 2000  
Huguès R. GALL • 2002  
Marc LADREIT de LACHARRIÈRE • 2005

### SECTION VII CRÉATIONS ARTISTIQUES DANS LE CINÉMA ET L'AUDIOVISUEL

Pierre SCHENDRERFFER • 1988  
Roman POLANSKI • 1998  
Jeanne MOREAU • 2000  
Régis WARGNIER • 2007  
Jean-Jacques ANNAUD • 2007

### SECTION VIII - PHOTOGRAPHIE

Lucien CLERGUE • 2006  
Yann ARTHUS-BERTRAND • 2006

### ASSOCIÉS ÉTRANGERS

S.M.I. Farah PAHLAVI • 1974  
Andrew WYETH • 1976  
Ieoh Ming PEI • 1983  
Philippe ROBERTS-JONES • 1986  
Ilias LALAOUNIS • 1990  
Andrzej WAJDA • 1994  
Antoni TAPIÉS • 1994  
Leonardo CREMONINI • 2001  
Leonard GIANADDA • 2001  
Seiji OZAWA • 2001  
William CHATTAWAY • 2004  
Seiichiro UJIE • 2004  
Woody ALLEN • 2004

L'Académie des Beaux-Arts est l'une des cinq académies qui constituent l'Institut de France : l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie des Sciences, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences Morales et Politiques.